L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 38 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 25 février 1943

Lettre d'Ottawa

DE NOMBREUSES TEMPETES MENACENT LE GOUVERNEMENT AU COURS DE CETTE SESSION

M. Cardin tente de rallier autour de lui les députés du Québec, en soumettant un sous-amendement.—Le premier ministre se fait bel orateur, mais son discours ne convainc pas.—M. King récolte ce qu'il a semé.—Quand on ne tient pas sa parole, on ne peut conserver la confiance des gens.

Ottawa. — Le premier ministre King a semé le vent, depuis les élections générales de 1940. Il récolte maintenant la tempête. C'est une conséquence logique. Si cela va mal au pays, M. King n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Quand nous donnons notre parole, il faut la respecter. Autrement, nous ne pouvons pas nous attendre que celui à qui nous avons donné notre parole nous conserve sa confiance. Or depuis les élections de 1940, M. King ne cesse de violer ses engagements les plus solennels.

Inutile de les rappeler. Tout le monde les connaît. Au cours du discours qu'il prononçait à la Chambre des communes, M. Maxime Raymond, leader du Bloc populaire canadien, les a énumérés. M. King a abandonné la politique libérale préconisée pendant vingt-cinq ans pour adopter l'impérialisme des conservateurs. Il s'était engagé à ne faire qu'un effort le guerre libre, volontaire et modéré, à ne pas recourir à la conscription, à ne point voter de loi de conscription pour service militaire outre-mer. Il n'a rien fait.

PREMIERE TEMPETE

L'an dernier, le premier ministre King a subi sa première tempête, lorsqu'il a voulu se faire délier, par un plébiscite, de ses engagements contre la conscription pour service outre-mer. Des défections se sont produites au sein du parti libéral. M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, s'est séparé de son parti, pour fonder le Parti canadien. Après la disparition de la restriction, contenue dans la loi sur la mobilisation, au sujet de l'envoi de nos conscrits outre-mer, d'autres défections suivirent. M. Maxime Raymond, député de Laprairie-Beauharnois, fonda avec ses amis le Bloc populaire canadien. Pour le moment, ce groupe politique se compose de trois députés seulement, mais il ne tardera point à accroître son nombre.

LE VENT SOUFFLE

Une nouvelle tempête s'abat, cette année, sur le premier ministre King, en conséquence du reniement de ses engagements antérieurs. M. P.-J.-A. Cardin a déclanché une crise, au sein du Parti libéral, en présentant un sous-amendement à l'adresse au discours du Trône. Cette motion a créé une profonde surprise. La Chambre des communes venait de rejeter le sous-amendement de la C.C.F. par un vote de 182 à 20, lorsque M. Cardin se leva pour soumettre l'amendement suivant:

"Que tous les mots après le mot "que" dans la première ligne de l'amendement soient biffés et remplacés par les suivants:

'Cette Chambre est d'opinion qu'en raison de la pénurie reconnue de la main-d'oeuvre agricole et de la rareté admise de main-d'oeuvre pour les industries de guerre et autres activités industrielles et de transport essentielles, les conseillers de Votre Excellence auraient dû pourvoir à la suspension de l'application (ou de la mise en vigueur) de la loi de mobilisation des ressources nationales quant à ce qui regarde la levée d'hommes pour le service militaire, en tout cas jusqu'à ce qu'une enquête, par un comité de la Chambre ait précisé et déterminé de quelle manière le Canada peut maintenant contribuer le plus efficacement à la victoire sans détruire la vie économique, sociale et nationale du pays."

A l'appui de sa motion, l'ancien ministre des Travaux publics a prononcé un éloquent discours, dans lequel il a réclamé un effort de guerre plus canadien, mieux proportionné à nos moyens, ne menaçant pas de détruire le Canada lui-même.

REPONSE DE M. KING

M. King a répondu, le lendemain, à M. Cardin. Au dire de ceux qui connaissent le premier ministre depuis vingt-cinq ans, celui-ci a parlé comme il ne l'avait pas souvent fait au cours de sa carrière. M. King a improvisé. Il a déployé tout ce qu'il possédait de dons oratoires, pendant une heure. Il a analysé le sous-amendement de M. Cardin. Jamais nous n'avions vu le premier ministre aussi batailleur. Nous lui accordons volontiers le premier prix d'éloquence, si nous nous en tenons aux dons extérieurs qu'il a déployés.

Son discours a-t-il été convaincant? Pour nous, il ne l'a pas été. M. King a commencé par affirmer que le sous-amendement était une motion de défiance. Il a parfaitement raison. S'il a souligné ce point, c'est pour faire appel à l'esprit de parti, pour retenir autour de lui ses députés québecois. Puis M. King saute par-dessus les considérants, parce qu'il ne pouvait pas nier que la distribution de nos ressources humaines [illegible] suite de l'effort de guerre exagéré de son gouvernement, nous manquons de la main-d'oeuvre agricole et industrielle, nécessaire pour fournir à nos Alliés ce à quoi notre petite population de 11 millions d'habitants est mieux préparée. Ce problème de la pénurie de la main-d'oeuvre ne reste pas moins, même si le premier ministre n'a pas osé en parler dans sa réponse à M. Cardin. M. King n'a pas ébranlé du tout la base sur laquelle repose le sous-amendement de l'ex-ministre des Travaux publics. Loin de l'ébranler, il n'y a pas même touché, parce qu'il se sentait incapable de la battre en brèche.

ARGUMENTATION FAIBLE

M. King a dit ensuite pourquoi il ne pouvait pas accepter la formation du comité suggéré par M. Cardin. Ce serait, de la part du gouvernement, remettre à ce comité le soin de faire la politique du gouvernement. Ce n'est pas ce que M. Cardin demande, même s'il a employé le mot "déterminer". Ce comité, comme tout autre comité parlementaire, se contenterait de soumettre au gouvernement ce qu'il croirait qu'il est mieux de faire dans la distribution de nos ressources humaines. M. King joue sur les mots. Le comité que proposait M. Cardin n'est pas différent des comités de restauration d'après-guerre nommés par le gouvernement à cette session-ci. M. King n'ira pas nous faire croire qu'en les nommant il leur a délégué l'autorité du cabinet.

Le premier ministre ne voit pas que notre effort de guerre, tel qu'il est organisé actuellement, tend à détruire la voie économique, sociale et nationale du pays. Pour ce qui est de l'unité nationale, M. King est evidemment aveugle. Depuis qu'il a renié sa politique de mars 1940, l'union nationale est de plus en plus précaire. Il nous prépare un rude lendemain pour l'après-guerre. Il n'a qu'à visiter la province de Québec, pour voir ce qui s'y passe. Il n'a qu'à consulter des gens qui ont fait de grandes concessions pour travailler à l'unité nationale, malgré la politique désordonnée du gouvernement.

Reste la vie économique et sociale du pays. M. King argumente curieusement. Nous ne la détruisons pas, dit-il, parce que la production n'a jamais été aussi grande et que le nombre des gens au travail aussi considérable. Cela ne prouve pas que notre effort de guerre est mesuré et que la répartition de nos ressources humaines est bien faite.

(Suite à la dernière page)

Attention!

"L'Ami du Peuple" commencera, la semaine prochaine, une nouvelle rubrique de petite histoire. Il veut faire l'historique de nos principaux marchands canadiens-français de notre ville. Qu'on ne manque pas de les lire. Ça promet d'être intéressant.

Un Comité de la Défense civile

On a organisé officiellement un comité de défense civile pour la région au cours d'une assemblée vendredi dernier. H. R. Roseborough, surintendant de la construction, a été nommé directeur régional de l'unité du district. Le budget du comité prévoit une dépense de $4,445.00 durant l'année. Le gouvernement déboursera la moitié de cette somme et les municipalités payeront la balance. Les municipaliés suivantes étaient représentées à la réunion de la semaine dernière: Copper Cliff, Sudbury, Falconbridge, et les arrondissements de Neelon-Garson et de McKim.

225 sont acceptés dans le Service actif

La campagne de recrutement dans les districts de Sudbury, North-Bay et Sault-Ste-Marie a remporté un vif succès durant le mois de janvier. D'après les chiffres fournis par le bureau de recrutement de Sudbury, 357 se sont présentés au bureau du district numéro quatre, et 225 ont été acceptés pour service actif.

Durant le mois de janvier 1942, 187 ont subi l'examen médical et 141 ont été acceptés.

M. Alcide Robert est décédé

Les funérailles de M. Alcide Robert, citoyen bien connu de Sudbury durant une vingtaine d'annéees, ont eu lieu à Laprairie, Qué., la semaine dernière. Le défunt mourut à Haileybury après une longue maladie. Né à Laprairie, M. Robert travailla pour l'Algoma Steel au Saut-Ste-Marie avant de s'établir à Sudbury, où il était marchand de tabac. Paroissien de Ste-Anne, il comptait aussi plusieurs amis à Chelmsford. Une soeur, qui demeure à Montréal, est la seule parente survivante du défunt.

Des naissances non rapportées

Dans son rapport de jeudi dernier, le Dr J. W. Cook, du bureau de santé, a fait remarquer que plusieurs médecins de Sudbury sont très négligents pour ce qui concerne le rapport qu'ils doivent faire des naissances auxquelles ils ont assisté. Le gouvernement et les autorités militaires se plaignent avec raison de cet état de choses.

Les médecins doivent remplir des formules spéciales, indiquant le nom de l'enfant, le sexe, le nom et l'adresse des parents. Plusieurs ne se sont pas soumis à cette règle et ont créé des embarras récemment quand il s'est agi de localiser les parents de soldats tués outre-mer.

Activités minières à Cobalt

Le besoin de plus en plus urgent de cobalt, métal nécessaire à la guerre, occasionne une ère de prospérité dans le village de Cobalt qui a connu la gloire durant l'ère de l'argent. On exploite actuellement plusieurs propriétés et l'on prédit une activité intense au printemps.

Réélu président à la bibliothèque

M. Henri Régimbal a été réélu président du conseil d'administration de la bibliothèque municipale à la réunion des officiers la semaine dernière. M. E. R. Stephens a été élu à la vice-présidence. Le rapport du secrétaire a révélé que la population de Sudbury devient de plus en plus intellectuelle. Durant le mois de janvier, 11,178 livres ont circulé parmi les habitués de la bibliothèque publique, c'est-à-dire 2,185 de plus que durant le même mois de 1942. Le budget, à peu près le même que celui de l'an dernier, se chiffre à $17,000 a été soumis à l'approbation du conseil de ville.

Délai prolongé pour les mineurs

Le délai d'entrainement militaire accordé aux employés des mines, devait expirer le 15 février. Mais d'après un avis reçu au bureau du service sélectif de Sudbury, ce délai a été prolongé jusqu'au 1er mai. On estime à environ 15,000 le nombre des employés affectés par ce nouveau réglement, qui leur interdit de quitter leur emploi à moins qu'ils aient obtenu leur dispense définitive de l'armée. Dans ce cas, ils doivent obtenir la permission du bureau du service sélectif pour quitter leur emploi et donner un avis d'au moins sept jours à leur employeur.

Bilan de la police de Sudbury

Le département de la police de Sudbury, malgré une réduction dans son personnel, a terminé l'année 1942 avec un plus gros revenu et moins de dépenses qu'en 1941. Le revenu annuel se chiffre à $36,000, soit $8,000 de plus qu'en 1941. Les dépenses s'élèvent à $63,000, tandis que celles de l'année dernière se chiffraient à $68,000. Il y a eu 400 procès en 1942, comparés avec 500 en 1941. On rapporte également une baisse dans les causes juvéniles. Les amendes ont enrichi le coffret de la police de $17,000 ce qui représente la moitié du revenu total.

Bûcheron tué par des chevaux

M. Edouard Bombardier, de Schumacher, fut tué par des chevaux alors qu'il leur apportait leur nourriture. D'après M. Paul Ayotte, qui se trouvait dans l'écurie au moment de l'accident, les chevaux prirent peur et ruèrent violemment M. Bombardier. Ce dernier n'eut pas le temps de s'échapper et les témoins de la scène eurent beaucoup de difficultés à maitriser les animaux.

M. Edouard Bombardier, âgé de soixante ans, travaillait pour la "Feldman Lumber" dans un camp du canton de Keefer, situé à environ trente-cinq milles de Timmin. Un frère lui survit, Pierre, employé à la Légion Canadienne.

Nouvelle loi de l'Assurance-chômage

D'après une nouvelle loi de l'assurance-chômage, annoncée par M. Mitchell, ministre du travail, tous les employés des mines, excepté ceux dont le salaire fixe dépasse $2,000, tomberont sous le coup de la loi de l'assurance-chômage. Les ouvriers, payés à tant de la pièce, et par conséquent dont le salaire n'est pas fixe, feront partie de la première catégorie, même si leur salaire dépasse $2,000. La nouvelle loi s'applique à tous les mineurs, employés dans les mines de charbon ou de métal.

Assemblée de la "Sudbury Mine and Smelter..."

L'orateur invité de l'assemblée du 14 février était l'échevin J. B. Salsberg, de Toronto. Dans son discours, in insista sur le fait que la production du nickel était d'une importance vitale, non seulement pour Sudbury et le Canada, mais pour toutes les nations unies.

"Notre avenir est en jeu dans la guerre actuelle", dit l'orateur. "Nous voulons envoyer à nos soldats tout ce dont ils ont besoin: munitions, nourriture, vêtements. La guerre n'est pas encore gagnée. Nous pouvons fermer toutes les mines d'or et gagner la guerre, mais il n'en serait pas ainsi si nous fermions les mines de nickel".

"Si l'International Nickel refuse de reconnaitre votre union, elle travaillera contre l'effort de guerre. Et le gouvernement se verra dans l'obligation de s'en mêler comme il a dû le faire pour le cas de la Malton Aircraft".

"Le nickel de nos mines appartient au Canada et au peuple canadien. Et cependant des centaines de millions de dollars ont été enlevés à ce pays par l'Inco. Notre grand problème doit trouver sa solution ici même par l'union des ouvriers et non à Wall Street ou sur les plages de la Floride".

Voici une copie des résolutions envoyées au premier ministre provincial, M. Conant, par la "Sudbury Mine, Mill and Smelter Workers' Union."

Monsieur,

Entendu que le S.M.M.S.W.U. condamne la façon dont s'est conduite la direction de la "Wallaceburg Glass Works" qui n'a pas voulu reconnaître une union représentant la majorité des employés;

Entendu que nous avons là la preuve du besoin d'un comité intermédiaire qui jugera la conduite des employeurs et éliminera de de cette façon une des premières causes des grèves;

Entendu que certains industriels se sont servis de la situation à Wallaceburg pour indisposer le public contre tout comité intermédiaire;

Qu'il soit décidé que nous de la S.M.M. & S.W.U. supporterons, moralement et financièrement, les employés de Wallaceburg, et;

Qu'il soit aussi décidé que nous prendrons tous les moyens en notre disposition pour fournir aux ouvriers canadiens l'opportunité d'obtenir justice sans recourir aux grèves, et d'être reconnus comme menbres essentiels dans notre effort de guerre national.

(communiqué)

Cour juvénile à Sudbury

L'établissement d'une cour des jeunes délinquants à Sudbury a été décidé lors de la réunion du conseil de ville la semaine dernière. Cet établissement avait été proposé par un comité, dirigé par l'échevin Percy Morrison. Le coût en est estimé à $3,500 pour l'année 1943 et près de $4,000 pour chacune des années subséquentes. M. V. T. Chappie a été nommé président de la commission qui organisera la nouvelle cour.

Les recrues seront examinées à Toronto

Désormais, toutes les recrues de Sudbury devront se rendre à Toronto pour subir leur examen médical. Jusqu'ici, les docteurs Laflamme, Nash et Torrington étaient médecins-examinateurs à Sudbury. Le nouvel ordre se rapporte seulement à ceux qui sont appelés pour un second examen. Les autorités militaires affirment que, malgré le coût élevé du trajet, on évitera la peine de renvoyer un home de l'armée à cause d'un défaut physique.

La Femme et son Foyer

Toilette de guerre

Une jeune élégante sort du magasin le plus fashionable de la ville, gracieusement enveloppée de fourrure. Ses yeux malicieux étincellent, sa bouche a le plus joli sourire du monde. Là, derrière ces portes closes, elle a découvert et acheté une toilette ravissante, d'un bleu à faire rêver, un amour de petit chapeau pour accompagner la robe et tous les accessoires: souliers, gants, saccoches, etc. Son rêve enfin!

Jamais elle n'a songé que là-bas, par delà les mers, des femmes et des enfants déguenillés souffrent de froid, s'endorment sur des lits sans couvertures depuis que, dans les pays occupés, les Allemands ont fait une râfle des vêtements chauds et des bons draps de laine.

Un vêtement neuf, une bonne robe d'hiver, pour eux, ce serait un cadeau de fée, un don des dieux. Même la reine d'Angleterre, qui visitait un jour une exposition de tweeds anglais tissés par les mutilés de guerre, s'exclama avec regret, après avoir acheté deux foulards: "J'achèterais bien autre chose, s'il me restait des coupons."

Cinquante-et-un coupons par année. Voilà la part de chaque personne, en Angleterre. Que peuvent représenter, pour une élégante, ces cinquante-et-un coupons?

Et bien! voilà: un manteau et une robe d'hiver, une paire de souliers, une robe de nuit, un sous-vêtement, deux paires de bas et quatre petits mouchoirs.

Si elle achète une robe d'été au lieu d'une robe d'hiver, elle pourra se procurer en même temps un jupon et une ceinture élastique. Si le vieux manteau d'hiver consent à durer une année de plus, elle pourra acheter à la place un chandail, une jupe et une paire de petits chaussons.

Qu'un bombardement survienne, que la maison soit démolie et la garde-robe réduite en poussière ou en cendres, elle recevra un autre carnet de rationnement. Triste formalité pour changer de toilette! . . . . Autrement, le carnet épuisé, on se passe des vêtements nécessaires, même si les pieds ont froid, si les mains bleuissent dans des gants troués, si le corps grelotte dans des vêtements trop minces.

Ailleurs, c'est encore pire. Pour que Mme Goëring puisse parader avec un superbe collier de renards argentés, une femme de France, de Norvège, de Grèce ou de Belgique qui, comme nous, aimait la chaude caresse des fourrures, a été dépouillée. Pour que les grosses Allemandes aient des bas de soie, des chandails et des jupes élégantes, on a vidé les magasins de France, célèbres dans le monde entier.

Pour que les dames de la haute étalent un luxe volé et jouissent d'un confort outrageant, on a dépouillé les Norvégiennes de leurs fourrures; les femmes grecques sont devenues de pauvres errantes déguenillées et faméliques; les Belges et tant d'autres n'ont plus rien à se mettre sur le dos.

Et voilà! Même si la phrase cent fois répétée peut devenir assommante, il n'en reste pas moins vrai que malgré tout, nous avons encore la meilleure part.

Comment orner un vestibule

Dans les maisons confortables, on dispose d'un grand vestibule dans lequel généralement on place beaucoup de choses hétéroclites qui sont loin de lui être une parure.

Une banquette de bois, un porte-manteau, un porte-parapluie, et le hall d'entrée, souvent de belles dimensions et fort heureusement éclairé, se trouve meublé.

Cependant, on peut en tirer un bien meilleur parti et leur faire rendre de véritables services. Les visiteurs, d'ailleurs, dès qu'ils entrent dans une maison aiment trouver une pièce accueillante, et tel client d'un notaire ou d'un médecin qui serait profondément vexé qu'on le fit attendre quelques minutes dans un vestibule sans meubles supportera patiemment une attente beaucoup plus longue si des sièges agréables, un tapis harmonieux, une petite table lui donnent l'impression véritable d'un home.

Transformons donc le grand hall d'entrée de la plus heureuse façon possible.

Une chose naturellement restera forcément ce qu'elle est, c'est l'escalier; ne vous en désolez pas trop. Vous vous inspirerez de son "style" pour arranger toute la pièce ainsi préparée.

Si l'escalier est de bois ciré, avec rampe de bois poli, ceci lui donne un petit cachet ancien très élégant dont nous tirerons parti; en effet, un escalier de ce genre s'harmonise très bien avec les meubles rustiques anciens et les meubles très modernes. Les murs de la petite pièce d'attente que nous aménagerons ainsi seront tendus de cretonne, à fond jaune avec un minuscule dessin noir et brun; des baguettes de bois très minces encadreront nettement ces panneaux tapissés. Les moulures dont on se sert pour les installations électriques seront parfaites pour cela.

Naturellement le papier peut remplacer la cretonne ou la toile, mais il le faudra de très belle qualité; et ce sera un peu plus économique, mais beaucoup moins joli. Si vos murs sont beaux, contentez-vous de les peindre à la peinture laque, sur laquelle vous dessinerez quelques filets de couleur différente. Voici également un procédé que revient à très bon leur différente. Voici également un marché et qui donne un heureux résultat. C'est de tapisser les murs avec de simple papier d'emballage bis: achetez un rouleau de papier peint à motifs, découpez ceux-ci et collez-les sur votre papier d'emballage, en variant le nombre suivant leurs dimensions. Faites ensuite, à l'encre de Chine et au pinceau, une ligne autour de chaque "incrustation".

Consommons de la volaille

La volaille étant abondante au Canada durant toute l'année, la consommation s'en prolongera bien au delà des Fêtes. Aussi, ces quelques conseils et ces recettes de farce pour la volaille, mises à l'épreuve dans les cuisines expérimentales de la Section des Consommateurs, au Ministère fédéral de l'Agriculture, pourront-elles intéresser la plupart des ménagères.

Il ne saurait y avoir de règle fixe pour rôtir les volailles car la durée du rôtissage est réglée par la grosseur, la forme et le poids de l'oiseau, la température de cuisson et le goût du consommateur. C'est pourquoi le temps indiqué dans les recettes n'est qu'approximatif.

Pour voir si la volaille est cuite: Enfoncez une broche de métal ou une longue fourchette dans la partie la plus épaisse de la poitrine et aussi de la cuisse, près de la poitrine. Si la chair est tendre et si le jus n'a pas une nuance rougeâtre, la volaille est cuite. Si vous vous servez d'un thermomètre à viande placé au centre de la cuisse, la température indiquée devrait indiqué de 190o F.; s'il est placé au centre de la farce, de 180o F.

Pour cuire une poule: Les poules exigent une cuisson longue et lente, dans une chaleur humide, pour bien attendrir la chair: par exemple, mijoter, braiser, ou à l'étuvée, en ragoût, et en fricassée. On combine parfois la cuisson à la vapeur et au four. Dans ce cas, on met la volaille farcie dans une casserole avec une petite quantité d'eau et on fait cuire lentement jusqu'à ce qu'elle soit tendre. On ôte le couvercle pendant la dernière demi-heure pour faire dorer.

Gants neufs

Vous avez reçu de jolis gants neufs pour vos étrennes? Attention à ne pas les déchirer avec vos ongles, ni à les étirer, ni à casser les fils de coutures en tirant dessus. Commencez toujours à les mettre par les doigts. Pour les enlever, repliez le poignet et tirez délicatement. Puis donnez du jeu au bout de chaque doit et tirez le reste du doigt. Afin de les conservez bien ajustés, aplatissez-les et reformez-les dès que vous les enlevez. Lavez souvent vos gants lavables dans une douce mousse de savon qui n'abime rien. Les gants en chamois, en daim ou autre cuir fin ne se lavent pas sur la main mais les gants en cuir épais se lavent sur la main. Ne lavez pas les gants que vous avez déjà fait nettoyer.

Chelmsford

M. et Mme Stéphane Rhéaume sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de deux jumeaux. Le premier, baptisé sous les noms de Joseph-Simon, eut pour parrain et marraine M. et Mme J.-B. Vinette; la porteuse était Mlle Aline McDonald, cousine de l'enfant. Le second, baptisé sous les noms de Joseph-Raymond, eut pour parrain et marraine M. et Mme Ted McDonald; la porteuse était Mlle Yvonne Haché, tante l'enfant.

M. et Mme Léonard Roy font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Clément-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Roy, de Sudbury, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mle Adrienne Farmer, tante l'enfant.

M. et Mme Antonin Landry annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Claire-Gisèle. Parrain et marraine, M. et Mme Osias Paquette; porteuse, Mlle M.-J. Paquette, tante de l'enfant.

Mme Lacassée, dangereusement malade, a été transportée à l'hôpital St-Joseph de Sudbury.

Mardi après-midi, le feu détruisait la maison de M. et Mme Osias Mainville.

Plusieurs personnes se sont rendues au couvent Notre-Dame de Sturgeon Falls afin d'assister au concert annuel donné par les jeunes filles du couvent. On remarquait M. et Mme Aurèle Rhéaume, M. et Mme Claude Côté, Mme V. Perras, M. G. Rhéaume, Mlles Lucia St-Onge et Mona Rhéaume.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.)—Le 5 février, à l'occasion du premier vendredi du mois, le R. P. L. Porcheron, du Collège Sacré-Coeur, vint aider notre pasteur. Une foule nombreuse assistait à la bénédiction des gorges après la messe de huit heures.

Dimanche le 7, nous avons eu la bénédiction des cierges à l'église.

La municipalité a acheté un extincteur chimique. Cet extincteur, commandé l'année dernière, nous est arrivé cette semaine seulement. Un instrument comme celui-là a sauvé notre village et surtout le magasin Larocque à l'occasion d'un grand incendie il y a quatre ans.

M. Wilfrid Bélisle fut blessé à une jambe samedi dernier.

M. le Maire et son épouse, accompagnés de leur fillette, Rita, visitaient des parents à Hanmer.

M. Thomas Clouthier était de passage dans sa famille ces jours derniers.

Mme Omer Ross, de Hanmer, a passé quelques jours chez sa fille, Mme Laurent Cayen.

Après un an au service du pays dans l'armée canadienne, M. Lionel Fredette a obtenu un congé permanent pour cause de maladie.

Le 17 février, on célébrait à Parry Sound le mariage de Mlle Thérèse-Marielle Larivière, fille de M. et Mme Joachim Larivière de cette ville, à M. Percy Langdon du même endroit, fils de M. et Mme Albert Langdon, de Blezard Valley. Nous souhaitons à l'heureux couple, santé et bonheur.

Dans un récent courrier, une erreur s'est glissée au sujet d'une partie de cartes, annoncée pour le mois de mars. Cette partie de cartes, supposée être organisée par les épouses du maire et des conseillers, sans autorisation du directeur de la paroisse, a été laissée en charge aux cercles divers, tels que Dames de Ste-Anne et Ligue du Sacré-Coeur qui s'occuperont des organisations paroissiales dans le futur. Nous prions donc nos lecteurs de bien vouloir nous pardonner cette erreur.

M. et Mme Ovila Cloutier sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Claire-Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Martin.

A M. et Mme Moïse Rivard est né une fille baptisée sous les noms de Marie-Gloria-Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Tétreault.

Dimanche prochain à la salle paroissiale aura lieu la distribution des coupons de rationnement.

Notre curé, M. l'abbé Lionel Séguin et M. Nelson Lemieux sont allés à Ottawa où ils représenteront l'Association des Fromagiers.

Mme Télesphore Cloutier était de passage à Coniston la semaine dernière.

Mme Israël Lapalme visitait des parents à Sudbury ces jours derniers.

M. N. St-Denis, ainsi que Mmes W. Laporte, S. Therrien et Mlle Rachel Daigle, étaient à Sudbury en fin de semaine.

M. Omer Gauthier est de retour à St-Charles après avoir travaillé durant quelque temps à Sudbury.

M. et Mme Amédée Tétreault, de Hagar, rendaient visite à M. et Mme N. Rivard.

Mme Léo Fournier, ses enfants, ainsi que Mlle Aline Cadieux, de Sudbury, visitaient M. et Mme Wilfrid Chaloux.

M. et Mme Antonin Pilon, de Field, sont de passage chez M. et Mme Marcellin Gignac.

M. W. Laforge était de passage à Sudbury ces jours-ci.

M. et Mme A. Roy, de Levack, visitaient M. et Mme Aldège Roy dimanche dernier.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—M. et Mme Henri Gignac font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Murielle-Dora. Parrain et maraine, M. et Mme David Quenneville.

M. et Mme Aimé Lamoureux annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Camille-Daniel. Parrain et maraine, M. et Mme Julien Lamoureux.

LE CHEMIN DE LA VICTOIRE

Londres.—Moscou annonce l'ouverture d'un nouveau haut-fourneau, fourneau, d'une capacité quotidienne de quatorze cents tonnes d'acier, à Magnitogorsk, derrière les monts Ourals. Ainsi, malgré un effort militaire surhumain, le progrès industriel de la Russie n'en avance pas moins.

. Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

UNE SCÈNE DE

Mémoires du Dr J. O. Lambert

MON MARI, MA CHERE! . . .

CKSO tous les dimanches après-midi à 1.15 h.

La Pharmacie Lévesque

469, rue Notre-Dame

SUDBURY

Attention spéciale aux commandes par la poste

Tél. 5-5274 Livraison gratuite

Buvez les liqueurs douces

SILVER FOAM

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd

Tél. 7-7561 185, rue Lorne

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant: Arthur Charette

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 25 février 1943

Encourageons nos marchands Canadiens-Français

Il est vraiment pénible de constater combien nous encourageons peu les nôtres. Notre argent, nous avons l'air de nous faire une gloire de le dépenser chez des étrangers. Des gens d'autres races, qui nous apostrophent à tout bout de champ avec leur "speak white", reçoivent leur richesse de nous! Il semble que nous voulions leur aider à continuer ainsi. Savez-vous que dans de nombreux magasins, à Sudbury même, par haine de nous, on refuse absolument de nous employer? Savez-vous que dans beaucoup d'autres maisons de ce genre, il est expressément défendu aux Canadiens français de se parler dans notre langue? Que lorsque la chose arrive, on menace même de les congédier pour cette offense abominable qu'est de parler français? Et nous de Sudbury et des environs, nous continuons tout bonnement à encourager cela!

Aujourd'hui que la main-d'oeuvre est rare, un bon nombre de nos jeunes filles travaillent dans ces maisons. Mais qu'on remonte à trois ou quatre ans. Malgré le fait que ces commerçants faisaient une bonne partie de leurs affaires avec les nôtres, ils ne voulaient pas de nous pour leurs employés. "We don't need French Canadians", avaient-ils pour leur dire.

Il faut donc que nous changions de tactique. L'argument que les marchands canadiens-français vendent plus cher que les autres est sans fondement. A qualité égale, le prix n'est pas plus élevé. Dans de nombreux cas, il a même été prouvé que les nôtres vendaient meilleur marché. Lorsque les affaires de nos commerçants prospèrent, ce ne sont pas des étrangers qu'ils prennent à leur service, mais de nos jeunes gens et jeunes filles.

Quand un malheur arrive dans une de nos familles ,soit maladie, perte d'emploi, ou autre chose semblable, on sait bien par exemple où aller pour obtenir de l'aide. Ça revient à dire que lorsque nous n'en avons point, nous allons chez les nôtres pour qu'ils nous sortent d'une méchante impasse. Est-ce logique? Notre marchand aurait bien le droit d'envoyer son nouveau client sans le sou en lui disant d'aller se faire aider par ceux qu'il a encouragés.

Heureusement ,nous constatons qu'un bon nombre des nôtres comprennent mieux. Ils se sont approvisionnés chez leur "marchand du coin", durant des années. Ils en sont venus à former avec leur détaillant comme une grande famille dont les membres s'entr'aident mutuellement. Chez le marchand du coin, on se rencontre tous les jours, on cause de ses problème, et ce premier, il y va de son intérêt, fait de son mieux pour aider les uns et les autres. Tous savent qu'en cas de malchance, ils seront certains que leur famille, pour une quinzaine, pour un mois, souvent plus, ne manquera pas de nourriture. Le père de famille aura ainsi le temps de se trouver un autre emploi ou de faire face à la situation. De nos jours, avec un gouvernement et une politique du travail équivalent à zéro, on ne peut trop appuyer sur l'importance de ce point.

En plus de ces quelques raisons, j'ajoute que si tous les Canadiens français de Sudbury patronisaient les nôtres dans le commerce, notre ville changerait d'aspect du jour au lendemain. Nous verrions le champ ouvert à des centaines d'initiatives commerciales exploitées aujourd'hui par des étrangers. Notre influence augmenterait sans cesse et nous pourrions jouir chez nous de la part qui nous revient.

Camille LEMIEUX

A propos de personnages étrangers

La guerre abolit bien des frontières, matérielles et même spirituelles. On voit fraterniser des hommes, des groupes, des peuples, séparés jusqu'ici par leurs intérêts ou leurs idées et que la lutte contre un ennemi commun unit aujourd'hui. Il est cependant des précautions à prendre, des bornes à observer dans ces contacts. Il nous vient par exemple, actuellement au Canada, de France et de Belgique, des hommes de mentalités diverses. Serait-il sage que nous les accueillions tous comme des amis, que nous nous empressions sans discernement autour de leurs chaires pour écouter avec confiance leur enseignement? Evidemment non. N'est-ce pas un peu ce qui se pratique dans nos grandes villes? Des associations fort repectables invitent des conférenciers, sectaires farouches comme croyants sincères; des auditoires catholiques vont applaudir des chefs socialistes, voire des franc-maçons notoires. Nous agissions avant la guerre avec plus de circonspection. Il nous faut revenir au plus tôt à cette attitude si nous voulons sauvegarder les valeurs spirituelles qui constituent notre plus bel héritage.

Une nomination regrettable

En juin dernier, un comité de la Chambre des Communes enquêta, comme on le sait, sur la loi des mesures de guerre du Canada. Le Parti communiste canadien en profita pour tenter de faire reviser le décret qui l'avait déclaré illégal. Lettres et télégrammes affluèrent de toutes les parties du Canada demandant la levée de l'interdit. Mais c'est au sein même du comité que se livra le principal assaut. Plusieurs chefs communistes, habilement stylés, vinrent témoigner des bonnes intentions de leur Parti, surtout de sa collaboration totale à l'effort de guerre. Ils firent si bien qu'ils réussirent à se gagner une majorité favorable à leurs revendications. Quel était le meneur de ce grand jeu? Un avocat juif de Toronto qui, grâce à ses sympathies pour les communistes non moins qu'à sa science légale, était devenu leur représentant juridique dans leurs procès et leurs démarches, J.-L. Cohen.

Or c'est ce même avocat que le gouvernement fédéral vient de choisir pour représenter les ouvriers - catholiques comme les autres—à côté d'un juge et d'un industriel de langue anglaise, dans la nouvelle commission nationale du Travail. Quelles influences ont ici agi? Et où va nous mener cette politique? Nous avons le droit de le demander à nos représentants à Ottawa.

La voix de M. Bourassa

—Les vieilles vertus familiales sont en déroute, le sens social de la famille est faible, le protestantisme, le féminisme nous pénètre de plus en plus.

—Nous descendons une pente qui nous conduit à l'annexion aux Etats-Unis.

—M. King est fier qu'un vaisseau canadien se batte en Méditerranée pour aider les Américains. Mais je ne suis pas aussi fier d'apprendre que le gouvernement ne fait rien pour protéger le St-Laurent contre les pirates allemands qui viennent couler les vaisseaux à la porte de Québec.

—La conscription des hommes et des femmes, conscription totale. Des gens de dix ans en arrière disent: La conscription n'est pas votée. C'est ridicule. Ceux qui nous ont jetés dans la guerre auraient dû nous dire à ce moment-là que la *conscription est une conséquence inévitable de la guerre.*

—A l'heure actuelle, la propagande bolchéviste, la propagande anarchiste est *formidable dans tous les milieux ouvriers . . .*

—Vous verrez qu'après la guerre, quoi que soit le côté victorieux, la propagande bolchéviste va faire un progrès considérable, non seulement dans le Canada anglais et protestant, *mais dans la province de Québec.*

—Si l'Angleterre n'était pas entrée en guerre, y serions-nous? — NON — Alors ce n'est donc pas comme nation mais comme *satellite* que nous sommes entrés en guerre. Si l'Angleterre avait déclaré sa neutralité, mon vieil ami Ernest Lapointe aurait fait un beau discours pour montrer que le *Canada devait rester neutre.*

—Le jour où les Etats-Unis voudront s'emparer du Canada, l'Angleterre ne lèvera pas le doigt pour nous défendre.

—Ne rompons pas avec les autres provinces. Nos compatriotes de ces provinces font tout pour nous rendre odieux le régime sous lequel nous vivons, font tout leur possible pour nous rendre odieux cet Empire britannique qui, comme tous les grands empires, s'est élevé dans une large mesure par la rapine et par la fraude, mais qui renferme encore beaucoup de grandeur civile et politique. *Mais, persistons à faire notre devoir jusqu'au bout!*

("Le Devoir", 11 février 1943)

Les annulations de mariage

D'un discours du Souverain Pontife au tribunal de la Rote, que vient de publier l'Ecole Sociale Populaire dans sa si utile collection "Allocutions et Lettres de S. S. Pie XII" (VI) on lit cette phrase: "En plusieurs régions, on constate même une tendance qui va jusqu'à la manie de divorce et l'on agit dans les contrats et les annulations du mariage, avec une légèreté et une facilité que l'on n'oserait apporter dans les contrats de location et d'embauchage." Ne dirait-on pas que cette phrase a été écrite pour ce juge de la cour supérieure de Montréal, aujourd'hui décédé, qui dans un jugement, comparait le contrat de mariage à un contrat de location de juments!

E. S. P.

L'influence sociale de l'institutrice

Le petit groupe d'élèves que Dieu nous a prêtés cette année, sont appelés à devenir les hommes et les femmes de demain. Qu'ils demeurent dans le "rang" où ils grandissent ou qu'ils vivent ailleurs, leur rôle ne changera en rien. Que les professions varient autant qu'il se trouve de "têtes sous nos yeux, tous se dirigent vers la même fin, vers le même but ultime, vers leur Dieu, leur Créateur. Il nous les a prêtés, nous nous devons de les lui rendre plus parfaits. La paroisse et les parents nous les ont confiés: ils se fient à nous pour donner à leurs enfants une bonne éducation et une bonne instruction. Nous nous devons de les leur rendre mieux éduqués et plus instruits selon leur désir.

Nos élèves seront donc "un peu" ce que nous les aurons "faits".

Ce n'est pas sans effroi que je risque cette phrase; et, plus j'y songe plus j'y découvre de responsabilités. Bien que la chose soit terrible, elle ne doit pas cependant nous contraindre à étouffer la réalité. Certes, nous, les institutrices ne sommes pas les seules responsables . . . non . . . mais nous y sommes pour beaucoup dans ce domaine.

De là, l'influence qu'exerce l'institutrice dans la société. D'abord, influence présente . . . Cette année, même dans le rang où nous enseignons pensons que tous les yeux des parents, des enfants et de "jeunes gens" sont fixés sur nous. Oui, et cela est bien vrai puisque lorsqu'on nous parle des institutrices qui nous ont précédées, on vous décrit si bien leur manière de parler et d'agir. Après M. le Curé, c'est à nous que viennent s'adresser les "gens" du "rang". Comme il faut de tact pour répondre à ces personnes qui nous croient des perfections en tout. Si votre réponse les a satisfaits, ils retournent avec une haute idée de vous, si le contraire s'est produit nous avons alors diminué de cent pour cent dans leur estime.

Et ces "jeunes gens" et même ces élèves qui nous épient auront vite fait de se justifier auprès de leurs parents s'ils peuvent dire: "La maîtresse agit ainsi". Est-ce ça que nous appelons de "l'infuence sociale"? Nous ne sommes pas des perfections c'est vrai mais, comme tout chrétien nous avons le devoir de tendre à la perfection et cela, dans le "milieu" où s'exerce nos fonctions. Notre rôle à nous est de prêcher l'exemple, et, ce rôle devient des plus importants puisqu'il s'en détache un devoir de charité.

Ce qui paraît peut-être moins important pour être moins sensible et qui l'est certes beaucoup plus, c'est l'influence sociale future. Et, tout à l'heure je parlais de charité. En effet, n'est-ce pas le plus grand service que nous puissions rendre à notre pays que de lui fournir des hommes parfaits au point de vue physique, intellectuel et moral.

Je dis au point de vue physique. Les années où l'enfant fréquente l'école sont celles durant lesquelles son corps est appelé à se développer davantage. Nous comprenons alors combien il faut apporter de soins afin de permettre à ce commencement d'homme d'atteindre le plus grand développement possible. De là donc pour nous s'amène le devoir de surveiller nos élèves dans leurs manières de s'asseoir, de se tenir debout, de jouer, etc., etc. Si, plus tard, un enfant devait à cause de nous, traîner une vie maladive, il pourrait et avec droit nous adresser des reproches. Si l'instruction est nécessaire, la santé à son gré l'est davantage.

Bien facile est cette éducation physique si nous la comparons à l'éducation morale. C'est par l'exemple certes que nous y gagnerons le plus. Nous serons parties et notre exemple continuera de prêcher.

Si "plus tard" un enfant devait se mal conduire à cause de nous . . . Ah! en ce cas de combien plus grave serait la responsabilité!

Quand à l'éducation intellectuelle les difficultés disparaissent entièrement dès que nous n'employons que ce verbe: "se dévouer"!

Le fait existe mais il est presqu'incroyable qu'une institutrice puisse gâcher un temps aussi précieux et qu'elle doit à la société et aux élèves. Si "plus tard" un enfant devait être ignorant à cause de nous, nous en serions responsables.

Je ne veux pas être pessimiste au non! Et je pense que dans tout cela l'on pourrait adopter comme devise:

"Fais ce que dois".

Gertrude ROZON, inst.

Les deux manières de traverser la vie

La vie est un voyage. Un voyage plus ou moins long, rarement gai, plutôt triste, qu'on peut faire de deux façons:

a) En wagon. Assis (ou couché). Confortablement, en tout cas. Bien nourri, verni, ganté, assuré des lendemains.

b) A pieds (en courant). Affamé, déguenillé, honni, méprisé, engueulé, exploité, refoulé à l'arrière-plan.

Je m'explique:

"Si tu veux réussir dans la vie, confiait l'autre jour à un jeune homme un honnête vieillard, il te faut être opportuniste. Te mettre du côté du plus fort. Si tu n'es pas riche,—très riche,—laisse donc là ces idées extravagantes, ces illusions, ces utopies. Avec ça, mon pauvre vieux, tu n'arriveras à rien de bon; tu crèveras de faim toute ta vie. Toi et ta famille. Avant de jouer à l'indépendant, il faut avoir de l'argent. Commence donc par là. Mets de côté tes folles idées de jeunesse, cesse de discourir et d'écrire vainement, et va trouver les puissants: flatte-les, dis comme eux: mets-toi à leur service.. Tu réussiras. C'est la seule manière d'arriver, crois-en mon expérience."

C'est-à-dire: cesse de traverser la vie en courant et saute dans le train où tu trouveras fauteuils, rafraîchissements, tranquilité, repos. Saute dans le train et tu vivras paisiblement, heureusement, loin des soucis, des tracas, des privations qui assaillent ces pauvres diables, ces ridicules, ces maniaques, ces toqués, ces Bohêmes, ces "originaux", qui s'obstinent, pour des chimères, à courir le long de la voie ferrée.

Voilà.

Nombreux sont ceux qui se lancent dans la vie pleins d'enthousiasme, pleins d'ardeur. Nombreux sont ces jeunes qui, au sortir du collège, de l'Université, veulent accomplir quelque chose de beau, de grand, de noble. Ils partent à pied, bien décidés.

Combien, hélas! savent tenir? Ah! les difficultés sont grandes.

Ils courent, ils courent. Et puis, les voilà essoufflés. Ils ont mal aux pieds. Ils tombent de fatigue. Et un à un, ils sautent dans le train (on dit alors qu'ils sont "casés").

D'autres, un petit nombre, ne voulant céder à aucun prix, persistent. Ils usent leurs semelles, courent, nu-pieds, exténués, tourmentés par le froid et la faim, le long du ruban d'acier sur lequel déambulent les wagons somptueux qui emmènent la majorité joyeuse et repue.

La loi du moindre effort. Si Jeanne d'Arc, Louis Hébert, Maisonneuve, Jeanne Mance, Closse, d'Iberville, Dollard, Chénier, DeLorimier, l'avaient suivie, eux, que serions-nous aujourd'hui?

Jean-Jacques Le FRANÇOIS
—Le Devoir.

LE PAYS HEROIQUE ET MARTYR

New-York.—La Pologne possède actuellement une armée de plus de deux cent mille soldats, se battant pour les Nations Unies en divers points du globe; telle est la déclaration que vient de faire M. Victor Podowski, ministre de Pologne au Canada. Le Canada est habité par 170,000 citoyens d'ascendance polonaise. M. Podowski a ajouté que les Nazis ont exécuté trente fois plus de Polonais que les habitants de n'importe quel autre des huit pays occupés.

A lire:

"DAKAR"

Avant-poste des deux hémisphères par Emile Lengyel. Traduit de l'anglais par Georges Strem.

Ce livre vient à son heure, au moment où les Américains jettent dans la balance tout le poids de leur gigantesque effort de guerre. Une recrudescence d'activité sur tous les fronts indique que l'heure de la décision est arrivée.

Dans DAKAR on verra l'importance de cette ville tropicale dans les opérations militaires qui vont se dérouler au cours des mois prochains. Maîtres de Dakar, les Allemands auraient menacé les Amériques. Maîtres de Dakar, les Américains sont aux portes de l'Europe subjuguée.

Voilà pourquoi il faut lire DAKAR; il vous éclairera sur l'importance vitale de ce bastion de l'Afrique, porte de l'ancien contient. (Notes de l'éditeur).

Un volume de 296 pages, une carte et deux hors-texte.

Prix: l'exemplaire $1.50 — par la poste $1.60.

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez

"L'Ami du Peuple"

M. MAXIME RAYMOND DONNE UNE REPONSE A M. KING

Le premier ministre nous a reproché l'autre jour de nous être séparés du parti libéral dans les circonstances actuelles, et il a ajouté que notre conduite ne fait honneur ni à nous-mêmes, ni à notre province, ni à notre pays.

Pour ce qui est de l'honneur, je ferai remarquer au premier ministre que nous n'avons pas tous la même notion d'honneur. Dans la province de Québec, puisqu'il est question de cette province, l'homme d'honneur est celui qui respecte sa parole, ses engagements; et quand le moment sera venu de nous soumettre au jugement de notre province, nous ne craindrons pas le verdict. En attendant, il n'appartient pas au premier ministre de se faire l'interprète du sentiment de la province de Québec, surtout depuis la rebuffade qu'il a reçue lors du plébiscite et lors de l'élection de Charlevoix-Saguenay.

Abandon et reniement

Nous nous sommes séparés du parti libéral, dirigé par le premier ministre, parce que le parti libéral a abandonné la politique qu'il avait préconisée pendant 25 ans et notamment au cours des élections générales de 1940, pour adopter celles des conservateurs qu'il avait toujours combattue; parce que le premier ministre qui dirige la politique libérale a manqué à ses engagements, violé les promesses les plus solennelles et que nous avons perdu toute confiance en lui.

Faisons un peu d'histoire:

En 1917, le parti libéral a combattu le parti conservateur parce que M. Borden avait décrété la conscription malgré sa promesse au contraire. Depuis cette date, à chaque élection fédérale, le parti libéral a fait de la conscription son cheval de bataille. Lors de la déclaration de la guerre, en septembre 1939, le premier ministre a promis solennellement: "*qu'aucune législation tendant à la conscription ne serait présentée par son administration*". Voici comment il s'exprimait, le 8 septembre 1939 à la Chambre des communes:

"Je désire maintenant répéter "l'engagement que j'ai pris devant le Parlement, au nom du "gouvernement, le 3 mars dernier Le présent gouvernement "croit que la conscription des "hommes pour le service outre-"mer ne constituerait une mesu-"re ni nécessaire, ni efficace. "Aucune législation de ce genre "ne sera présentée par l'admi-"nistration actuelle".

Cette promesse, M. King l'a faite à la province de Québec. C'était un contrat avec la province de Québec, comme l'a dit M. Lapointe.

Au cours des élections générales de 1940, même promesse, même engagement. Le 18 juin 1940, lors du débat sur la loi de mobilisation, le premier ministre répétait dans cette Chambre la même promesse en ces termes:

"De nouveau, je tiens à réité-"rer l'engagement que j'ai don-"né à maintes reprises, qu'aucu-"ne mesure tendant à la cons-"cription d'hommes pour ser-"vice outre-mer ne sera présen-"tée par le gouvernement ac-"tuel".

Le 24 juin 1940, le premier ministre, dans un message spécial aux Canadiens français, renouvelait encore cet engagement.

La farce du plébiscite

En avril 1942, il a tenté, au moyen d'un plébiscite, de se faire libérer de son engagement, tout en disant qu'il n'était pas question de conscription. La province de Québec a refusé catégoriquement. Cependant, cinq jours après le vote et malgré le refus du Québec de le libérer de son engagement, M. King proposait une loi de conscription, disant que c'était la conséquence du vote. Et nous avons depuis le 1er août dernier dans nos statuts une loi de conscription, *la pire qui ait jamais été conçue*.

Nous nous sommes séparés du parti libéral dirigé par le premier ministre, qui a inscrit dans les statuts de 1942 une loi de conscription pire que celle de 1917 qu'il avait dénoncée, et après avoir promis de ne jamais présenter pareille mesure. Et en nous séparant, dans ces circonstances, nous estimons que nous faisons honneur à notre parole, honneur à nous-mêmes et à la province de Québec. Nous nous sommes séparés du premier ministre parce que nous n'avons plus confiance dans ses déclarations, ni ses promesses, surtout depuis le plébiscite et depuis la loi de conscription.

Conscription hypocrite

On a berné le public, et on continue encore de le tromper, quand on prétend que la conscription n'est pas appliquée. Nous avons depuis longtemps, en pratique, une conscription déguisée, hypocrite.

Par un arrêté en conseil en date du 27 juin 1941, aucune personne du sexe masculin âgée de 18 à 41 ans, ne peut trouver d'emploi dans le service civil, à moins d'être physiquement inapte au service militaire.

En septembre 1941, le ministre de la Défense nationale a demandé aux patrons de libérer les employés d'âge militaire pour les inciter à s'enrôler, leur laissant comme alternative soit de s'enrôler, soit de crever de faim. *C'était la conscription du pauvre.* On a mobilisé les jeunes gens en vertu de la loi de mobilisation de 1940. Une fois rendus au camp d'entraînement, on a eu recours à divers moyens d'intimidation, de chantage, pour les inciter à s'enrôler pour outre-mer.

On a dit que la loi de conscription pour outre-mer ne serait pas appliquée. Cependant, à peine un mois plus tard, le 4 septembre dernier, on signait un arrêté en conseil, et d'autres depuis, pour dépêcher des recrues hors du territoire canadien. Mais ces arrêtés en conseil sont restés comme l'avait prédit l'honorable député de Richelieu, cachés dans les tiroirs pendant des mois, avant qu'on nous les ait fait connaître. D'après l'arrêté en conseil, ces recrues peuvent être envoyées n'importe où outre-mer, sans autre arrêté en conseil, car l'arrêté en conseil dit que ces recrues sont mobilisées en vertu de la loi de mobilisation de 1940 pour un endroit indéterminé; mais il ajoute que ces mêmes recrues sont de plus placées en service actif partout en dehors du Canada en vertu de la section 64 de l'Acte de milice qui se lit comme suit:

SERVICE ACTIF —64— Le gouverneur en son conseil peut mettre la milice, ou toute partie de la milice, en service actif partout dans le Canada et en dehors du Canada, pour la défense de ce dernier, en quelque moment que ce soit où il parait à propos de le faire en raison de circonstances critiques.

Nous avons perdu toute confiance

Ces jeunes gens sont donc conscrits pour n'importe où en dehors du Canada.

Et l'on s'étonne ensuite que l'on se dissocie de pareille politique et que l'on perde confiance en ceux qui en sont responsables! Nous avons perdu confiance, parce que l'on nous trompe constamment.

Une autre observation et je termine. Notre groupe: le "Bloc populaire canadien", quoique peu nombreux en Chambre, représente, je crois, les sentiments d'une très grande partie de la population du Québec. Il n'entend pas faire de la petite politique, ni présenter des amendements rien que pour faire de l'opposition. Il appréciera au mérite chaque mesure qui sera présentée, il prendra l'attitude que lui inspireront les intérêts vraiment canadiens.

Je ne puis appuyer le discours du trône parce que je ne puis appuyer la politique de guerre du gouvernement; je ne puis pas non plus appuyer l'amendement et le sous-amendement, qui ajoutent au discours du trône et comportent son acceptation.

"Baraque 3 chambre 12"

Par Marcel HEADRICH

"Voici l'histoire vraie, inédite, poignante, tragique, des 2,000,000 de soldats français prisonniers en Allemagne".

Volume de 220 pages.

Au comptoir $1.25; par la poste $1.35.

L'AXE ESPIONNE LA TURQUIE

Ankara.—Malgré une pression diplomatique menaçante, un tribunal militaire turc a condamné à mort trois espions: deux étaient Allemands et l'autre Italien.

Faites lire "*L'Ami du Peuple*"

La Rhétorique et son conventum

Péguy a créé un chef-d'oeuvre, pour nous dire que l'espérance est la plus grande vertu. Il est vrai. L'homme cependant ne se nourrit pas que d'idéal et de projet non plus que du train-train quotidien d'une réalité bourgeoise. Le souvenir est le sel de la vie, autant des individus que des peuples.

Le but du conventum est d'entretenir au sein de "notre petite famille", la flamme du souvenir. Souvenirs de nos plus beaux jours. Souvenirs des jours sombres, des jours tristes, des jours inquiets entrecoupés des jours lumineux de l'enthousiasme, de la bonne camaraderie, enfin d'un bonheur pur où l'on se croyait déjà parvenu au paradis. Jours aussi d'agitation où l'homme commence à percer, à percer, à donner de "grands" coups d'ailes dans le firmament des idées qu'il croit avoir maitrisées. Jours où l'on sent gonfler ses veines, dilater ses poumons et prouver à tout l'univers que nous en sommes maitres. Jours boueux de l'abattement où l'on est sûr que personne ne peut ni nous approuver ni nous comprendre. Mais aussi jours de feu où nous fûmes des héros, jours où un seul conseil d'un vrai ami, une boutade éperonnante nous remettait sur le même plan que les héros cornéliens!

Le mot "conventum" commande dans notre mémoire le rappel d'une vie commune, remplie de souvenirs.

C'est pourquoi samedi matin, lorsque le Père L. Cadieux, s.j., notre professeur, nous annonça l'élection des responsables, un frisson resta suspendu un instant sur nos têtes et... cric... crac... se convertit en un bourdonnement inquiet.

Un silence parlementaire règne! Une voix: "Deux rhétos manquent"... En effet, un est en retraite (pas le moins du monde stratégique) de décision, l'autre a eu une attaque soudaine "d'oreillons" (d'autres croient bien dire en prononçant: "mumps"). Le téléphone rejoint ce dernier, tandis que notre professeur seul est jugé digne d'approcher l'autre.

Ainsi tous remplirent leur devoir d'électeur consciencieux, et choisirent le comité suivant:

Président: Alcide Casaubon; Vice-président: Raymond Bélanger; Secrétaire: Marcel Boisvert; Conseillers: Alphonse Charron; Gabriel Forest, Jacques Vachon, Gérard Despatie.

Marcel BOISVERT.
Secrétaire.

Le statut de Westminster

Ces jours derniers, le Bloc populaire a tenu à Montréal une assemblée où MM. Fernand Chaussé, avocat, de Montréal, et M. Paul Gouin, poète connu, étaient au nombre des orateurs. Tous deux ont exprimé de douces illusions sur le Statut de Westminster, trompe l'oeil que les badauds ne cessent depuis onze ans de présenter à satiété comme un beau rien tout neuf.

M. Paul Gouin: "Est-ce donc péché pour nous que d'exiger, même en temps de guerre, comme politique extérieure, l'application complète du Statut de Westminster qui fait définitivement du Canada une nation libre, autonome, adulte, maîtresse de ses destinées? Et qui nous reprochera de vouloir nous débarrasser à jamais des politiciens, qui acceptent le rôle méprisable de nous conduire, comme si nous étions encore sous le régime désuet et vieilli de la servitude coloniale?"

M. Fernand Chaussé: "... nous voulons que le Canada ait son drapeau national, nous voulons enfin le parfait et plein épanouissement de notre souveraineté, reconnue de droit par le Statut de Westminster et les conférences impériales de 1926-27".

Est-il possible de mettre la tête d'épinette sur la charpente d'un bâtiment avant qu'elle ne soit érigée. Le soi-disant "statut de Westminster" ne change rien à notre constitution, en vertu de laquelle le roi de Grande-Bretagne a deux ans pour désavouer n'importe quelle loi adoptée par le parlement canadien.

Le Dr Philippe Hamel, qui assistait, lui aussi, à cette assemblée, avait bien raison de dire il y a quelques semaines à Québec que le Canada est "UNE COLONIE DEGUISEE EN PAYS AUTONOME".

Peut-on combattre le colonialisme avec succès en s'appuyant sur des "voeux" qui, du point de vue constitutionnel, comptent pour zéro, et en s'armant d'un statut incolore, inodore et sans saveur, qui n'avait pour but que de donner le change à l'opinion publique et de servir de prétexte ou d'excuse pour le coût énorme des conférences impériales.

Les pays vraiment autonomes ont seuls le droit d'avoir un drapeau. Pour les colonies volontaires, il ne cacherait dans ses plis qu'une autonomie illusoire et il serait dépourvu de toute signification internationale. Commençons par le commencement. Nous ignorons encore si le drapeau étoilé remplacera l'"Union Jack" avant que nous ayons notre propre drapeau. Soyons satisfaits de la sanction de nos lois par le roi du Canada. Obtenons d'abord le rappel du désaveu. Le reste viendra tout seul.

J.-F. P.

"L'Eclaireur"

Parlons bien!

Prête-moi dix piastres; je suis cassé comme un clou - - -	Prête-moi dix dollars; je n'ai pas le sou.
Apporte le saucier sur la table	Apporte la saucière et mets-la sur la table.
Allons prendre une marche de ce côté-là - - - - - - - -	Allons faire une marche de ce côté-là.
Ousse que t'as eu ton permanent?	Chez quelle coiffeuse t'es-tu fait donner ta permanente?
Je vas chercher la malle à la post office - - - - - - -	Je vais chercher le courrier au bureau de poste.
Il a été parti pour deux mois -	Il a été absent durant deux mois.

Chronique collégiale

J'avais déposé la plume pour me donner tout entier à la parole. La Rhétorique me le demandait. Nous y étudions les principes de l'éloquence et il faut bien parfois lancer au grand jour cette matière assimilée.

Une grande foule de citoyens de Sudbury nous a applaudis dimanche dernier. Le Parlement de Rhétorique était déjà connu. Tous les gens sérieux avaient lu les comptes-rendus de nos séances hebdomadaires. Nous aurions aimé compter dans la salle ce soir-là les parents et les amis des paroisses environnantes. Nos programmes, malheureusement, sont sortis de presse vendredi soir et nous les avons pliés samedi midi. Impossible d'en envoyer aux amis du collège. Le Parlement de Rhétorique s'en excuse.

Je serai très bref cette semaine. J'aurais beaucoup à vous dire car pendant mes deux semaines de silence, les événements se sont entrechoqués. Mais je n'ose mettre sur le tapis des choses déjà poussiéreuses. Tout passe.

Cette semaine d'ailleurs nous, les Rhétoriciens, nous sommes à nous reposer un peu. Nous avons le dos courbé sous une avalanche de remerciements, de félicitations, de bons mots, et que sais-je. C'est pourquoi je suis bref.

Je vous parlerai bientôt de notre équipe de gouret dans ses rencontres avec les "Redmen" de Copper Cliff. Il y a beaucoup à dire . . .

Le collège est plus actif que jamais. Tout va bien. Au revoir.

Alcide CASAUBON

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—Mme Lorenza Labelle est de retour de Coniston où elle a passé quelque temps chez des parents.

MM. D. Asselin, Léo Lefebvre et Germain Brisson, de Sudbury, étaient de passage à St-Charles ces jours derniers.

Mlle Claire Braconnier, de Sudbury, rendait visite à ses parents, M. et Mme Camille Braconnier.

M. et Mme René Lemieux ainsi que leurs deux fils, Armand et Aurèle, ce dernier de la R.A.F., et Mme S. Trudeau venaient rendre visite à Mme Victor Brisson samedi dernier.

Mlle Lucille Lemieux rendait dernièrement visite à ses parents, M. et Mme Nelson Lemieux.

M. Joseph Pharand, de Hanmer, est de passage chez M. et Mme Alcide Pharand, de notre paroisse.

Mme Aline Guillère est en visite chez son frère, M. le curé Lionel Séguin.

Plusieurs personnes charitables se sont offertes pour recueillir des vêtements et quelque argent afin de venir en aide à la famille Télesphore Bertrand dont la maison a été rasée par un incendie la semaine dernière.

La dernière tempête que nous avons eue a coupé la circulation entre Hagar et Noëlville. Heureusement que deux charrues ont réussi à déblayer nos routes sans trop de difficultés.

Citation d'actualité

"Les études superficielles ne produisent que trop souvent des hommes médiocres et présomptueux, des hommes qui, dans leur âme, ont la conscience de leur nullité, et n'en sont que plus animés à faire alliance avec d'autres fâcheux qui leur ressemblent, pour crier par le monde qu'eux seuls sont grands et que les grands sont petits".

SILVIO PELLICO.
(Des devoirs des hommes)

Déménagement

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Vénez visiter notre nouveau magasin

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Théâtre CAPITOL Sudbury

AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI

STAND BY FOR ACTION

AVEC

ROBERT TAYLOR BRIAN DONLEVY CHARLES LAUGHTON

Nous remercions sincèrement la population canadienne-française de leur encouragement et lui souhaitons la bienvenue en tout temps.

LA VIE DE L'ESPRIT

LA RHETORIQUE CONNAIT LA GLOIRE

Dimanche le 7 février, la Rhétorique du Collège Sacré-Coeur présentait à la Salle Ste-Anne, en l'honneur de Mgr S. Côté P. P., une séance de son parlement modèle. La population de Sudbury, qui suivait avec intérêt les comptes rendus de la première session, accourut avec un empressement non dissimulé à cette séance publique.

"Les Passions chez les Classiques", tel est le sujet captivant du programme. Les Rhétos, initiés par le R. P. Lorenzo Cadieux, professeur de Rhétorique, font éprouver successivement à l'auditoire la pitié et l'admiration provoquées par la tragédie française, la fatale "moïra" de la tragédie grecque et la peur indicible de la tragédie anglaise.

L'OUVERTURE DU PARLEMENT

A l'ouverture du rideau, la Chambre d'Assemblée nous apparaît: ministres et députés prennent place à leurs pupitres respectifs, sur lesquels s'amoncellent des piles imposantes de documents; les décors somptueux, réalisation artistique de G. Paquin et de R. Roy, créent une atmosphère de grande première. On sent que ces grands petits hommes ont un peuple à représenter et à diriger. Le Président de l'Assemblée, Alcide Caussaubon, se lève gravement, souhaite la bienvenue au public et en profite pour rappeler le but du Parlement Modèle: "familiariser les Rhétoriciens avec les institutions parlementaires du pays, rendre leurs manières courtoises et distinguées, développer leur esprit d'initiative, enfin, donner à l'expression de leur pensée, clarté et précision."

BRITANNICUS

Puis le Secrétaire d'Etat, Gérard Despatie, donne la lecture de l'ordre du jour. Le premier numéro est un extrait de Britannicus de Jean Racine, illustrant l'amour et la clémence, puis la haine et la vengeance. Le rideau se referme sur le Parlement, pendant que Conrad Fortin fait la présentation de la pièce. Celle-ci terminée, la scène apparait: Néron est seul, renfrogné dans son fauteuil; sa figure brutale et crispée montre que son âme a conçu quelque monstrueux dessein: le meurtre de son frère Britannicus. Mais Burrhus, l'honnête précepteur, vient doucement trouver son jeune maître et parvient à le détourner de son projet, en faisant appel à ses bons sentiments. Survient Narcisse, sournois et astucieux; à force d'insinuations perfides, il réussit à dissiper les bons sentiments de Néron et à le faire revenir dans son idée de vengeance.

Le choix judicieux des acteurs fit rendre dans toute sa force ce passage célèbre. Roland Roy, dans le rôle de Néron, sut réaliser parfaitement l'état d'âme de son personnage: ses gestes violents, ses brusques changements d'attitude, tout montrait le combat dans son âme. Alcide Causaubon, dans Burrhus, incarnait à merveille le rôle du maître aimant son élève, appliqué durant de nombreuses années à former un honnête homme, et le voit soudain se tourner en un criminel vulgaire tramant la mort de son frère. Sa voix grave, entrecoupée de sanglots, ses supplications ont tiré des larmes à l'auditoire. A côté de ce personnage sympathique, Simon Davis se rendait exécrable dans celui de Narcisse; on a rarement vu un rôle si difficile rendu avec tant de succès. Davis se composait une voix insinuante et une attitude sournoise au possible: les yeux en dessous et un rictus démoniaque; il s'approchait à pas lents de Néron et lui soufflait à l'oreille ce que ses ennemis disaient de lui. Son petit manège ne cessa que lorsque l'effet prévu arriva: Néron allait tuer Britannicus.

ANTIGONE

Après une critique élogieuse de Cicéron dont Jacques Vachon interprête un des passages les plus célèbres, on joue un extrait d'Antigone chef-d'oeuvre attique du dramaturge Sophocle; Fernand Forest le présente.

Le personnage d'Antigone était un rôle très délicat, surtout pour un garçon . . . Cependant, Gabriel Forest, dont les talents dramatiques semblent illimités, est parvenu à nous donner l'impression d'une femme à l'âme farouche, toute d'énergie et de fierté, d'une Antigone noble et résignée dans la haute satisfaction d'avoir fait son devoir. Le personnage d'Ismène, interprété par Guy Lafond ne mérite pas moins d'admiration: Ismène venait de reconnaître l'acte héroïque que sa soeur venait d'accomplir; alors elle regrettait de lui avoir refusé son aide et venait toute en pleurs l'accompagner à la mort; c'était un genre très difficile, mais Guy Lafond s'en est bien tiré. Marcel Boisvert, dans le rôle du tyran Créon nous faisait trembler de peur pour le sort d'Antigone et d'Ismène: sa voix impérative, son orgueil arrogant montraient bien qu'il se croyait le maître de l'univers et que personne ne devait oser le contredire.

MACBETH

Les passions sous le ciel d'Angleterre c'est ce que présente l'extrait suivant tiré de la tragédie "Macbeth" de Shakespeare: la "Dagger Scene", c'est-à-dire la "scène du poignard", présentée par Roland Roy. Cet extrait met en scène Macbeth avant et après le meurtre du roi Duncan. C'est la nuit; Macbeth s'agite fébrilement tenant en main ses poignards. Il a peur; le moment du meurtre approche; il se trouble. Lady Macbeth le rassure et ranime son courage par des paroles énergiques. Les décors sombres créent une atmosphère trouble, terrifiante; pendant que le couple meurtrier trame son mauvais coup, ses deux ombres s'agitent démesurées sur le fond du tableau: c'est vraiment sinistre. Macbeth est allé assassiner le roi dans son sommeil et il revient hagard sur la scène: il voit des fantômes partout, il fuit devant eux. Lady Macbeth essaie de le calmer et va porter dans la chambre du roi les deux poignards rouges de sang. Le succès de cet extrait est dû à Alphonse Charron qui interprétait le rôle de Macbeth et Gérard Despatie dans le rôle de Lady Macbeth.

DEBAT CLASSIQUE

Après la brillante exécution de la Sonate "pathétique" de Beethoven par Guy Lafond, pianiste connu de toute la région Sudburéenne, une chaude discussion sur Corneille et Racine met les membres du Parlement aux prises. Le défenseur de Corneille, Gabriel Forest, exalte en termes énergiques la force, la moralité et l'héroïsme sublime de Corneille. Alphonse Charron, au contraire, glorifie la psychologie, la douceur, la perfection de Racine. Puis la discussion devient générale: c'est une suite ininterrompue d'attaques et de ripostes qui jaillissent comme du feu, entrecoupées par les violents coups de sonnettes et les "rappels à l'ordre" de l'Orateur. Durant les quelques quinze minutes de ce débat, l'enthousiasme soulevait tout l'auditoire. Mais ce n'était qu'une préparation au dernier numéro du programme, le débat sur l'annexion.

Pour calmer l'orage parlementaire, on joue un extrait de Polyeucte, de Pierre Corneille, que Gilbert Paquin présente. L'action se passe au moment où Polyeucte, converti récemment par Néarque, presse celui-ci à courir avec lui au temple pour y renverser les idoles et recevoir la palme du martyre. Fernand Bégin et Paul Quenneville, dans les rôles respectifs de Polyeucte et de Néarque, n'en sont pas à leurs débuts dans la carrière du théâtre; on le voit bien par le sentiment qu'ils savaient mettre dans leurs paroles et leurs gestes.

ANNEXION

Une minute après la fin de cette dernière présentation, le rideau s'ouvrait de nouveau. Cette fois, tous les Rhétoriciens sont réunis dans la Chambre d'Assemblée pour discuter une question d'actualité: "Le Canada doit-il, oui ou non, être annexé. L'opposition n'en veut absolument pas. Le Président donne la parole à un ministériel, Roger Gauthier. D'une voix énergique, celui-ci nous débite un discours clair, et tissé d'une logique serrée; d'abord, l'annexion par rapport au Canada français, puis l'annexion par rapport à tout le Canada, en temps de paix, et en temps de guerre. Nous sentons crouler nos objections devant un discours si solide et si complet. Jacques Vachon, de l'Opposition, ne l'entend pas ainsi. Il prouve avec véhémence que notre religion, notre langue et nos droits sont mis en danger par l'annexion. C'est une magnifique envolée oratoire pleine de fougue, de sentiments patriotiques élevés: "Nous avons combatu durant 300 ans pour acquérir notre liberté, nous sommes prêts à nous battre pour la conserver en vue d'une indépendance complète!" La foule est électrisée. Pendant les deux discours, pas un seul mot ne fut perdu tellement les auditeurs étaient captivés par les deux orateurs. La discussion générale des parlementaires apporta une détente. Attaques et répliques ironiques sont des plus intéressantes. Au moment opportun une répartie spirituelle déclenchait le rire général. Dollard Perreault se signale par sa hardiesse; Edouard Jubinville par son esprit agressif et Gilbert Paquin par ses points humoristiques.

IMPRESSIONS

La séance est terminée. Pendant plus de deux heures, les tableaux se sont succédés sans interruption, comme sur l'écran. Les spectateurs sont émerveillés: ils se demandent comment il fut possible de leur présenter tant de belles choses en si peu le temps et d'une manière aussi naturelle, élégante et artistique.

L'ingénieux stratagème des deux télégrammes a vivement intéressé: l'un exprimait les voeux de succès du chef d'Opposition en convalescence, l'autre venait de M. Churchill demandant . . . imaginez quoi . . . . un second milliard!!

La Rhétorique de 1942-43 n'a pas que des promesses. Déjà elle recueille . . . des lauriers. Comme séance, c'est probablement la plus originale, la plus instructive et la plus rapide que Sudbury ait vue. Souhaitons que ce ne soit pas la dernière. Après un si beau succès le Parlement modèle ne peut cacher plus longtemps au grand public ses activités . . .

UN SPECTATEUR

Document historique

25 décembre 1883

Le 25 décembre, à la messe de minuit, avait lieu l'inauguration de la première chapelle à Ste-Anne-des-Pins, Sudbury. Les fervents de la petite histoire seraient intéressés, croit-on, à connaître les noms des pionniers canadiens (de langue française ou anglaise) qui assistèrent à cette messe.

Voici la liste des personnes qui ont souscrit un don à l'occasion de Noël:

James Heaney (Hearney) 0.25; John Fallon, $1.00; Mich. Brennan, $1.00; James Brennan, $1.00; Mich. Croteau, $2.00; Emery Laliberté, $1.00; Mme Léon Noël, $4.00; Edouard Boutin, 0.25; Mrs John Ducase, $1.00; Nich. Pasco, $1.00; Robert Burns, $5.00; James Mondoux (Joseph), $5.00; Jos. Roy, $1.00; John Martel, $1.00; Andrew Daigle, 0.50; James Manjan (?), $1.00; Achille Rioux, $1.00; Isidore Roy, 0.25; John McCoy, $1.00; Andrew Kinchlea $1.00; Félix Caron, $5.00; A.-G. Lamontagne, $1.00; Ferd. Rioux, $1.00; James Copland, $1.00; Thomas May, $1.00; Herménégilde Lepage, $1.00; Chs. Gagnon, $1.00; Basile Rivard, $1.00; Oct. Mercier, 0.50; James Mulvey, $1.00; John Burns, $2.00; Peter Trudel, $1.00; Alfred Lavoie, $1.00; Jos-A. Talbot, $1.00; Fabien Bérubé, 0.25; Georges Lévêque, $1.00; Wilson Jessup, $1.00; Elz. Deschamplain, 0.50; Siméon Italien (?) 0,25; James McKiernan, $1.00; Jos. Dubé, $1.00; Isidore Cousineau, $1.00; Denis Gauthier, $1.00; Mme Cousineau, 0.50; Mrs. F. McKee, $2.00; John Wright, $5.00; Mr. Ed. McEwen, $3.00; Edw. Hughes, $1.00; Geo. Larcher, $1.00; Jos Anctil, $1.00; Henry Mellor (Rumford), $1.00; Mrs. Ransom, $1.00; J.-B. Gosselin, $5.00; Anthony McCormick, $10.00; Mrs James McCormick, $5.00; Michael Tunny, $5.00; Arthur Smith, $2.00; Jos. Deschamps, $1.00; F.-X. Poitras, $1.00; Horm. Boucher, $1.00; Firmin Poitras, $1.00; Odilon Campeau, $1.00; Ulric Lavoie, $1.00; Nap. Gégnier, $1.00; Herman Chouinard, $1.00; M. Couillard, $1.00; Gilbert Gégnier, $1.00; Mme Caron, $5.00; J.-A. Lévis, $1.00; Arth. Mercier, 0.50; P.-A Boucher (non payé); Honoré Larouche, 0.50; Eloi Céré (Serré?), $2.00; M. Santerre, $1.00; Michel Mercier, $1.00; Peter Fortin, $1.00; Mrs Ransom, $2.00; Miss Martha Ransom, $1.00; Arthur Sullivan, $1.00; Jos. Gauthier, $1.00. Total, $124.25.

La Société Historique serait reconnaissante envers ceux qui pourraient rectifier l'épellation de quelques-uns de ces noms et lui signaler les descendants des pionniers ci-dessus mentionnés.

Pour tout renseignement, s'adresser à:

La Société Historique du Nouvel-Ontario, Collège Sacré-Coeur, Sudbury, Tél. 3-1202.

L'idéal de l'existence, c'est le rêve de la jeunesse réalisé dans l'âge mûr.—Goethe.

TES YEUX

Ecrit au Camp du C.E.O.C. à Farnham

J'ai rêvé de tes yeux, de tes beaux yeux sans voile
J'ai voulu les revoir dans un songe berceur
J'ai regardé alors dans le ciel plein d'étoiles
Et j'ai vu ton regard descendre avec douceur

Un long regard ardent m'inondant de tendresse
Tes yeux bleus me regardent et me parlent d'amour;
Je te comprends si bien, que mon coeur bat sans cesse
A l'unisson au tien, ô mon amour sans retour.

Oui, tes yeux si chéris sont pour moi tout un monde
J'y vois de la bonté, j'y vois de la douceur;
Ils ressemblent parfois à ceux de la Joconde,
Quand je regarde bien, j'y aperçois ton coeur.

J'y ai vu quelquefois couler de tristes larmes
Mon coeur alors saignait pour ton coeur déchiré.
J'aurais voulu alors, que les haines désarment
Pour sécher tes beaux yeux, si purs et tant aimés.

J'ai rêvé de tes yeux, en suivant les nuages:
Et je les ai revus, aussi purs, aussi doux
J'ai lu dans ce regard un amour sans ombrage
Une tendresse ardente, et tout un bonheur fou.

Robert MASSE

CHARLES LeMOYNE DE LONGUEIL

"Il faut d'abord parler du père de notre héros, Charles Le Moyne. Fils d'un hôtelier de Dieppe, Charles Le Moyne est venu au Canada à l'âge de quinze ans. Il habita Ville-Marie et rivalisa de bravoure avec Lambert Closse. La liste de ses exploits serait longue. Tantôt il mettait les Iroquois en fuite; tantôt il les tenait en respect pas son ascendant; tantôt il servait d'interprète au gouverneur. Frontenac ou de La Barre. Les Indiens le nommaient Akouessan, c'est-à-dire la Perdrix, et l'estimaient autant pour sa droiture que pour sa bravoure. Ce fils d'hôtelier fut anobli et donna, aux villages de ses fiefs, les noms des villages normands de la région dieppoise comme Longueil et Iberville. Il était sur le point d'être nommé gouverneur de Montréal quand il mourut. Il laissait quatorze enfants dont onze fils".

"Ces onze garçons que l'on a surnommés les Machabées de la Nouvelle-France, allaient montrer une telle valeur, rendre de tels services, accomplir de si prodigieux exploits, que l'histoire universelle n'offre sûrement pas un autre groupe fraternel qu'on puisse leur comparer".

Sur les onze fils de Charles Le Moyne, sept moururent au service de la Patrie canadienne; quatre furent tués ou blessés mortellement; trois décédèrent au poste de service, des suites de maladies contractées au cours de campagnes faites dans des conditions presque inhumaines.

Charles Le Moyne vint au Canada en 1641. Il passa quatre années avec les Jésuites au pays des Hurons. Ce noviciat à la vie de la forêt trempa solidement le jeune homme. Il revient ensuite au Saint-Laurent et il servit comme interprète. Sa connaissance des langues et de l'âme indienne en faisait un diplomate précieux auprès des diverses tribus qui, toutes, le craignaient et le respectaient

Le tableau des exploits de Charles Le Moyne présente un ensemble impressionnant. En 1665, il fit prisonnier six chefs iroquois. "Un jour, écrit le Père Le Jeune, O. M.I., Charles Le Moyne apprend que des travailleurs sont assaillis à la Pointe; il s'y rend avec quatre hommes, se blottit derrière des troncs d'arbres et, avant d'être aperçu, met 25 ou 30 iroquois hors de combat. Une autre fois, avec 15 habitants du fort, armés de fusils et de pistolets, il va faire face à 300 ennemis et en tue 62 à la première décharge, le reste prenant la fuite épouvanté. Il aimait à bien traiter les prisonniers. En 1665, au mois de juillet, il est fait prisonnier lui-même, dans une excursion de chasse aux environs du futur fort Sainte-Thérèse et emmené au pays iroquois. Là, sa connaissance de leur langue subjugue les anciens ainsi que le souvenir de ses bons procédés envers les captifs; on le relâche indemne, au bout de trois mois. Tout Ville-Marie priait pour sa libération".

Le roi reconnut les hauts services de Le Moyne en lui accordant des lettres de noblesse comme Seigneur de Longueil. Et ce à la demande de Talon qui s'y connaissait en hommes. Frontenac estimait également beaucoup ce bon serviteur de la Patrie.

En 1682 Le Moyne tira l'incapable gouverneur La Barre d'un fort mauvais pas. En reconnaissance, La Barre recommanda fortement son sauveur à la Cour: "M. Le Moyne a rendu de grands services au pays, mais celui qu'il vient de rendre au mois de juillet dernier, est si considérable qu'il est à propos, pour l'encourager à l'avenir, que vous lui accordiez le gouvernement de Montréal dont il est déjà capitaine, ayant plus fait la guerre aux Iroquois qu'aucun autre officier qui soit au Canada".

Cette récompense bien gagnée n'arriva pas à temps. Epuisé par ses expéditions et ses travaux, Charles Le Moyne mourut en 1685, à l'âge de 59 ans, dont 47 vécus au service de la Patrie canadienne.

La 3ième Internationale au Canada

Le nouveau porte-parole officiel du gouvernement soviétique, Losovsky, ancien secrétaire général de l'Internationale syndicale rouge, vient de déclarer que "cinq comités internationaux antifascistes" (lisez communistes), dont le siège est à Moscou, "maintiennent une liaison étroite avec leurs adhérents en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada et dans les pays occupés." Les intérêts de notre pays demandent qu'on surveille de près les agissements de ces individus, fomenteurs de grèves et saboteurs de l'unité nationale.

Quoi que tu tentes, tu te feras toujours des ennemis. Ne t'efforce donc que d'une chose: mettre toujours la justice de ton côté.

Aristarque

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle: C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Loisirs".

LA VIE OUVRIERE

LES CAISSES POPULAIRES ET NOS PAROISSES RURALES

Est-il si nécessaire que cela de fonder des Caisses Populaires?

Quelle orientation doit-on donner à nos Caisses? Après que l'on aura fonder une Caisse, que restera-t-il à faire? Voilà quelques-unes des questions qui peuvent se présenter à l'esprit des nôtres. M. C. Vaillancourt y répond dans un article de la Revue Desjardins, dont il est le rédacteur. Il cite en particulier le travail des Caisses dans Québec et les magnifiques résultats qu'elles ont obtenus. Nous sommes sûrs que les faits cités ici pourront nous inspirer pour notre propre travail en Ontario.

AIDE AUX COOPERATIVES

D'après les statistiques fournies par le ministère de l'Agriculture de la province de Québec, en date du 1er juillet 1942, on voit qu'il y a dans notre province 451 coopératives agricoles. Il faut ajouter à ce nombre plusieurs douzaines de couvoirs coopératifs et de syndicats de consommation.

Sur les 451 coopératives agricoles, plus de 250 sont financées par nos caisses populaires, et nous pouvons ajouter que presque toutes ont pu naître, grandir et se développer, grâce au concours de ces mêmes Caisses populaires.

Nous sommes d'ailleurs à faire une enquête complète et plus la compilation avance, plus nous sommes étonnés du travail merveilleux accompli par nos caisses pour le relèvement économique des nôtres. Depuis 1932, il est établi que nos caisses populaires ont prêté plus de $10,000,000 aux coopératives de toutes sortes dans notre province. Quant aux couvoirs coopératifs, c'est par dizaines de milliers que nous leur prêtons chaque printemps.

BEURRERIE ET FROMAGERIE

En ce moment, nous avons plus de $1,200,000 de prêtés à ces coopératives. Presque tous nos syndicats de beurrerie et de fromagerie ont été organisés avec l'argent des caisses populaires, et vous savez ce que représente pour la province de Québec l'industrie laitière.

AVANCES AUX CONSOMMATEURS

Plus de la moitié des 77 coopératives de consommation en activité doivent leur existence à nos caisses populaires. En plus de prêter aux coopératives elles-mêmes, nos caisses prêtent aussi aux sociétaires des coopératives en leur avançant individuellement l'argent nécessaire au paiement de leurs parts. Ceci permet à la coopérative d'avoir plus d'argent pour ses opérations. Nous pouvons dire que, bon an mal an, nous pouvons évaluer à un demi-million les sommes ainsi avancées.

LES PECHERIES

Prenons maintenant des cas concrets. Qui a organisé et réalisé le crédit maritime de la Gaspésie, si ce ne sont les caisses populaires de la région de Gaspé, en avançant quelque cent mille dollars aux pêcheurs depuis trois ans?

Ces barges qui, autrefois, étaient toutes petites et que nous faisons construire aujourd'hui beaucoup plus grandes, pour que nos pêcheurs puissent aller plus au large et prolonger de trois mois la saison de pêche, qui en est responsable, si ce ne sont les caisses populaires?

ASSURANCES

En coopération avec le ministère des Pêcheries de la province de Québec, nos caisses populaires ont prévu une assurance-vie pour la protection de la veuve du pêcheur, en cas de malheur. Les barges sont aussi assurées contre les tempêtes, toujours grâce à la coopération des caisses populaires et du ministère des Pêcheries.

ENTREPOTS

Qui donc a permis, il y a quelques semaines, aux Pêcheurs-Unis d'acheter à Montréal un entrepôt, au coût de $48,000? C'est encore la caisse centrale Desjardins de Lévis qui a assuré aux Pêcheurs-Unis le plein montant payé. Pour quelle raison les gens de Québec sont-ils allés aider aux gens de Gaspé si ce n'est en vertu de cet esprit de solidarité et de cette politique de relèvement économique que nous prêchons et que nous réalisons par nos caisses populaires.

On a béni l'entrepôt, il y a quelques jours, mais on a oublié de dire que nous avions fait en l'occurence.

OEUVRES D'EDUCATION

Passons plus à fond dans la question. On accorde aujourd'hui, et avec raison, une importance primordiale au rôle de l'éducation chez un peuple. Combien nos caisses populaires ont-elles en ce moment de prêté à nos maisons d'éducation et à nos commissions scolaires? Plus de $3,500,000. Le 1er octobre, une émission d'obligations du Collège Jean-de-Brébeuf sera mise sur le marché. Les caisses populaires en ont retenu pour $175,000.

Lorsque le collège St-Jean d'Iberville a été incendié, l'évêque en a immédiatement organisé la reconstruction. En attendant de mettre ses obligations sur le marché, il lui fallait une finance temporaire. Saviez-vous que les caisses populaires ont alors avancé $200,000?

MUNICIPALITES, FABRIQUES, HOPITAUX

Et nos municipalités? Nous prêtons actuellement à nos propres villes et villages, afin de leur permettre de se développer et de se moderniser. Dans le moment, nous avons plus de $2,500,000 en prêts de cette nature; plus de $2,000,000 en prêts aux syndics de paroisse, fabriques, etc.; plus de $1,000,000 à nos hôpitaux, et on nous dit que nous ne travaillons pas au relèvement économique des nôtres!

USINES, TRANSPORTS ET LOGEMENTS

Si vous voulez des cas concrets, venez à Lévis visiter notre usine de métallurgie que la caisse populaire a empêché de faillir et a complètement réorganisée. Aujourd'hui, une centaine d'ouvriers y travaillent.

Notre usine d'aluminium qui emploie une soixantaine d'ouvriers, c'est encore la caisse populaire qui en a permis la réalisation. La caisse populaire a encore été le promoteur d'une manufacture de portes et fenêtres, d'une fabrique de fromage genre Kraft, d'une coopérative du tramway. Au delà de $300,000 sont prêtés aux sociétaires de la caisse populaire de Lévis sur des habitations, et pou rpermettre la construction de nouveaux logis, plus hygiéniques, plus confortables.

Est-ce qu'en Ontario, la Caisse ne pourrait pas rendre de très grands services à nos compatriotes? Nul doute que l'exemple de Québec encouragera ceux qui se sont déjà lancés dans la coopération à poursuivre leur travail.

Quant aux paroisses qui n'ont pas encore leur Caisse Populaire, il est grand temps qu'elles mettent le projet à l'étude. Car la Caisse Populaire c'est une planche de salut pour les nôtres.

Le système coopératif et l'intérêt de l'homme

M. Victor Barbeau, président de la coopérative de consommation "La Familiale," donnait une causerie sur ce système. Il a insisté tout particulièrement sur son caractère foncièrement démocratique: Tous peuvent y adhérer sans exception quelle que soit leur race, leur langue ou la classe à laquelles ils appartiennent; on ne leur demande qu'une chose: être consommateurs et se conformer aux statuts de la coopérative.

Pour qu'une entreprise soit démocratique, il ne s'agit pas seulement qu'elle soit ouverte à tous; il faut encore que le riche et le pauvre y soient traités sur le même pied. Dans une coopérative, c'est ce qui se produit, la coopérative étant une société de personnes et non une société de capitaux. Comme toute affaire la coopérative a besoin de fonds. Ces fonds elle les prend chez ses sociétaires en leur vendant des actions. Ces actions ne donnent pas droit à un dividende ce qui va à l'encontre de l'entreprise capitaliste. Les dix premières actions permettent aux sociétaires d'acheter à leur magasin, ce qui leur donne droit au bénéfice, qui est partagé entre les sociétaires au prorata de leurs achats, c'est-à-dire dans la mesure où ils ont été fidèles à leur entreprise. Celui qui détient plus de dix actions a droit à un intérêt pour chacune de ses actions supplémentaires.

Les actions ne peuvent pas gagner de valeur ni en perdre. Les ouvriers de la dernière heure achètent leurs actions au même prix que les fondateurs. S'il en était autrement il y en a trop qui seraient écartés du système, tous n'étant pas également favorisés de la fortune.

Les actions sont incessibles. Elles ne peuvent pas être transférées à une autre personne. Si pour une raison ou une autre une personne veut se retirer d'une coopérative, elle rapporte son carnet de sociétaire au magasin et on lui remet son argent. Ceci se comprend aisément, si l'on se souvient que la coopérative est une société de personnes et non de capitaux.

Les actions ne confèrent qu'un droit de vote à chaque sociétaire, indifféremment du nombre d'actions qu'il détient ce qui fausse la démocratie, c'est la violation de ce principe. Il n'y a pas de pauvres ou de riches vis-à-vis le scrutin, dans une coopérative. Il n'y a pas non plus de distinction de sexe. On considère que les hommes et les femmes peuvent remplir les mêmes offices et rendre les mêmes services.

Bref, le système coopératif protège non seulement les intérets matériels de l'homme mais aussi ses intérêts intellectuels et spirituels. Il prend l'homme dans son ensemble, de là toutes ses oeuvres d'entr'aide qui tendent à élever le niveau de l'être humain. Le coopératisme en dépit de ses cent ans d'existence représente un ordre nouveau, le seul espoir d'un meilleur état de choses pour l'après-guerre.

En viendra-t-on là?

Les banques, comme on le sait, ne peuvent plus donner les services qu'elles donnaient anciennement parce que leurs sources de revenus ne sont plus ce qu'elles étaient. Il a fallu effectuer des retranchements ici et là et on dit que d'autres sont à l'étude.

A ce propos un journal humoristique américain disait l'autre jour qu'au nombre des "charges de services" que les banques sont à la veille d'imposer à leurs clients il y a les suivantes:

1—Entrer par la porte d'avant, $1.00; par la porte d'arrière, 50 cents.

2—Cracher sur le plancher, 5 cents; en mâchant du tabac, 10 cents.

3—Demander le solde de son livret de banque, $1.00.

4—Discussion sur le rapport de ce solde, de façon polie, 50 cents; de façon grossière, $1.00; la deuxième fois, $2.50 et la troisième fois, $3.00.

5—Parler quand ce n'est pas son tour: au président, $1.00; au caissier, 50 cents, à l'assistant caissier, 25 cents, à n'importe quel vice-président, rien du tout.

Timmins

Timmins, (D.N.C.)—Le mitrailleur P. Gagné est retourné à Simco après un congé chez-lui à 55 ave Columbus.

Mmes J. Bois et L. Poirier visitent la nièce de Mme L. Poirier à Sudbury.

Mme E. St-Aubin, 55 ave Hollinger, passe trois mois à Détroit.

M. Roland Bazinet, 217 rue Elm, sud, s'est enrôlé dans l'armée active. Il est parti à Toronto.

Mlle Yvette Dégagné, 62 rue Cedar, sud, est partie à Niagara où elle sera employée dans une usine de munitions.

M. Oscar Rivet s'enrôle dans l'"Ordonnance Corps" de l'armée active à Toronto.

Le soldat Paul Gauthier du camp Borden est venu en congé chez ses parents, Première ave.

Le sergent J.-Conrad Lavigne, après un congé à 192 ave Commerciale, s'est rendu à St-Jérôme où il prendra le cours d'officier.

Le fusillier A. Pelletier est retourné à Niagara après un congé à 124 rue Cedar, sud.

Mlle Frances Charon, 101 rue Maple, nord, s'est enrôlé dans le Corps féminin de l'armée à Rockliffe.

M. J.-E. Beaulne s'est enrôlé dans l'aviation et est stationné à Manning Depot, Toronto.

Le Sapeur Hector Marcotte est retourné à Petawawa après un congé à 19 rue Helen.

Mlle Madeleine Potvin, institutrice à l'école St-Antoine, est partie pour Ottawa.

Le soldat Lucien Corbeil est retourné à Gaspé après un congé à 58 rue Cedar, nord.

Le soldat Armand Pelletier, du camp Borden, est en visite chez ses parents.

Le soldat S.-J. Boudreau est retourné au camp Borden après un congé.

Le soldat Lionel Boisvert est retourné à Toronto après un congé à 109 rue Birch, sud.

Naissances

A M. et Mme Jean Sabourin, (née Orillia Majeau), un fils, Albert-Roméo, né le 3 février.

A M. et Mme Jean Whissell (née Cécile Chartrandë, une fille, Denise, née le 12 janvier, sur la ferme de, Blahey.

A M. et Mme Edmond Laneville (née Marie-Rose Whissell), 224 rue Elm, sud, une fille, Marie-Claire-Paulette, née le 25 janvier.

A M. et Mme W. Kelly (née Rita Aumond) 108 ave Commerciale, une fille Rita-Denise, née le 4 février.

A M. et Mme Raphaël-G. Quirion (née Marie-Jeanne Séguin), un fils, Joseph-Georges, née le 1er février, à Barber's Bay.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.)—Mme Albert Portelance a dû quitter sa famille pour un séjour à l'hôpital. Elle fut transportée en ambulance le soir du 11 février. Elle sera probablement de retour dans quelques jours.

M. Rémi Milcltte a visité notre école vendredi dernier. Suivant l'avis de M. l'inspecteur, la commission a décidé d'améliorer la bibliothèque en achetant des livres. Nous espérons les recevoir sous peu.

M. Maurice Clouthier, stationné à Prince Rupert, a passé un congé de quelques jours dans sa famille.

M. et Mme P. Ledéux, de Sudbury, visitaient M. et Mme B. Michaud, de Blezard.

Mme Léo Tremblay, accompagnée de sa fillette Pauline, visitait Mme Jos Labelle, de Hanmer.

M. Neil Legault et M. Paul Bélisle ont reçu leur second appel pour l'armée.

Une affreuse tempête a fermé les chemins et le courrier a été retardé de quelques jours. Maintenant, les routes sont passables.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

AVIS

"REEVES SMOKE SHOP"

PORTERA DORENAVANT LE NOM DE

LEPAGE TOBACCO STORE

SOUS LA GERANCE DU NOUVEAU PROPRIETAIRE

ALCIDE LEPAGE

46½, rue Borgia Tél. 5-5291

LA MAISON

LABERGE

Matériaux de construction - Charbon

La Librairie "Loisirs"

137, rue Notre-Dame Tél. 3-0700

Brigitte: Brigitte, jeune fille, Brigitte, jeune femme .... Berthe Bernage, 1.00
Brigitte maman .... Berthe Bernage, 1.00
Brigitte et le bonheur des autres ... Berthe Bernage, 1.00
Brigitte et le devoir joyeux .... Berthe Bernage, 1.00
Brigitte, femme de France .... Berthe Bernage, 1.00

Chronique des Pasquier .... Georges Duhamel
Le Notaire du Havre 1.25
Le Jardin des Bêtes Sauvages ... 1.25
Vue de la Terre Promise 1.25
La Nuit de la St-Jean 1.25
Le désert de Bièvres 1.25
Les Maîtres 1.25
Cécile parmi nous 1.25
Suzanne et les jeunes hommes .. 1.25

La Chesnaie .... Rex Desmarchais, 1.25.
Victor Hugo et les illuminés de son temps .... Auguste Viatte, 1.50
Mondes chimériques .... François Hertel, $0.75
Le beau risque .... François Hertel, $0.60
Pour un ordre personnaliste ...... François Hertel, $1.25
Le médecin des pauvres .... X. de Montépin, 0.75
Le chemin des larmes .... X. de Montépin, 0.75
La porteuse de pain .... X. de Montépin, 0.75
Le maître de Forges .... G. Honnet, 0.75

JOURNAUX - REVUES

ARTICLES SCOLAIRES

LA VIE AGRICOLE

POUR LES CULTIVATEURS

On lit dans un quotidien:

Chicoutimi, (D.N.C.) — Orateur jeudi dernier, au banquet offert en l'honneur de M. l'abbé William Tremblay, curé de Chambord, à l'occasion de ses noces d'argent curiales, S. Exc. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, a recommandé fermement la fidélité à la bonne terre nourricière de Chambord. "Restez sur vos terres, dit-il, et soyez en garde contre les étrangers qui tenteraient d'acheter vos fermes." Encore: "Jeunes gens, mariez des jeunes filles de chez vous, dont les vertus sont garanties par l'éducation familiale et par la qualité des parents." Il ajoute: "Gardez toujours belles, bonnes et pures vos familles et votre paroisse sera constamment en bonne santé . . . Demeurez fidèles à la tradition des familles nombreuses, garantie de stabilité pour notre nation."

Ces paroles épiscopales renferment tout un programme. Les cultivateurs en général, les cercles agricoles en particulier voudront les retenir. Dans les écoles rurales, tels conseils aux plus grands seront utiles. Puissent-elles aussi être comprises par les familles rurales qui viennent, après avoir imprudemment abandonné la culture du sol, chercher pitance dans les villes — leur faire comprendre leur erreur et les presser de retourner à la terre qui les referait libres et heureux.

Chose étrange, la classe agricole qui se plaint des intermédiaires n'a encore rien fait pour s'en débarrasser. Encore, si les profits de ces usuriers revenaient à quelques-uns des nôtres! Mais c'est tout le contraire. Ceux que nous appelons les maitres du sol se laissent tondre et dépouiller par le premier passant. De là — ce qui est l'illogisme même —, les cris de ces victimes volontaires — contre l'agriculture qui ne paye pas. Ceux-là, après avoir manqué de flair et d'énergie, forment la troupe des négligents, des contribuables toujours en retard, enfin, des tristes pèlerins vers la ville, où ils deviendront, du jour au lendemain, serviteurs pour le reste de leurs jours. Or, ceux qui s'habituent ainsi, alors qu'ils sont maitres du sol, à se laisser exploiter, sont les mêmes qui se montrent toujours prêts à vendre leurs terres aux étrangers. C'est double faute, et faute incurable, car celui qui sollicite dans l'ombre rira en plein soleil — et pour toujours! Les agents secrets pour achats de terres ne partiront jamais du sol qu'ils auront finement à demi-escamoté à ses premiers défricheurs et possesseurs.

L'autre mal dénoncé par le vénéré pasteur du diocèse de Chicoutimi n'est pas moins alarmant. S'adressant aux jeunes gens: "Mariez des jeunes filles de chez vous, dont les vertus sont garanties par l'éducation familiale et par la qualité des parents." Qu'on lise ici la dénonciation d'une nouveauté bien proche de tourner en manie. Ce que l'on condamnait dans les villes où les races s'entremêlent, fait le malheur des campagnes. Un courant de snobisme entraine jeunes gens et jeunes filles vers ces unions mal assorties, précédées de peu de psychologie, et bâclées au petit bonheur. Nous avons déjà dit que la guerre et le bouleversement qu'elle occasionne dans les domiciles et les moeurs favorisent ces mariages imprudents. Les jeunes filles donnent malheureusement l'exemple de l'engouement pour tout ce qui est étranger. Pressées de donner leurs coeurs à tout venant, on dirait qu'elles manifestent à coeur joie leurs préférences pour des Roméo, qui ne savent rien de notre race et de notre pays, s'ils n'ont pas été élevés dans le mépris et la haine de tout ce qui nous crée une âme particulière. Quand ces unions essaient de mélanger deux croyances religieuses et deux affinités raciales, les risques qu'elles apportent comptent parmi les plus graves.

Dans un alinéa spécial, nous voulons solliciter l'attention de nos amis de la campagne sur un fait qu'ils ont besoin de connaitre: ce sont surtout les jeunes rurales, soudainement attirées en ville par le fonctionnarisme, qui cèdent à la manie que nous déplorions plus haut. Sans expérience du milieu nouveau, sans guide, enclines (parce qu'elles s'ennuient un brin) à saisir toute occasion de tuer le temps, on en voit qui acceptent l'invitation d'un parfait (ou imparfait) inconnu, et s'en montrent d'autant flattées qu'il ne s'agit plus ici d'un compatriote. Que de conquêtes parmi nos Chimène des villages viennent faire les habits bleus ciel! les galons du futur lieutenant! Peu importe la race, le terrible inconnu qui enveloppe ces autres tueurs de spleen! Et souvent, peu importe la religion!

En voilà assez, lecteurs de la campagne, pour vous prévenir contre le double péril de l'abandon de la terre et surtout de l'esprit rural, toujours fait, chez nous, de beaucoup de labeur et de prudence, de plaisir modérés et de consolations profondes.

Louis HEBERT

"Le Droit"

Les maladies des volailles

Les basses-cours des fermes canadiennes comptent aujourd'hui plus de neuf millions de poules et de poulettes de plus qu'elles n'en comptaient l'année dernière à cette époque, et beaucoup d'entres elles seront probablement trop remplies cet hiver. Dans ces conditions, il est à craindre que certaines maladies comme la typhoïde et le choléra des poules se propagent. Pour prévenir cet accident le Dr Cameron recommande aux éleveurs de volailles de tenir séparés pendant quelque temps de la basse-cour de la ferme les oiseaux qu'ils viennent d'acheter, car ces oiseaux peuvent porter des germes de maladie. Les bonnes conditions sanitaires sont d'une très grande importance sous ce rapport, dit-il.

Et voici maintenant un autre conseil pour les cultivateurs qui élèvent des volailles et des porcs. Empêchez les volailles d'errer sur les enclos réservés aux porcs; en fait, tenez-les aussi loin que possible des logements des porcs. Les volailles portent souvent des germes de tuberculose qu'elles communiquent aux porcs, et il y a là un grand danger dont beaucoup d'éleveurs ne se rendent pas compte. Beaucoup de porcs tuberculeux qui sont condamnés tous ... aux abattoirs ont contracté leur maladie en venant en contact avec des volailles. Une autre bonne précaution est de prendre des mesures pour extirper la tuberculose de la basse-cour. On pourra se procurer des conseils à ce sujet en s'adressant à la Division de l'hygiène vétérinaire la plus proche ou au vétérinaire provincial.

Pendant les temps que nous passons, nous avons besoin de tous les porcs et de toutes les poulettes que nous pouvons produire.

Conseils sur le soin des porcs

M. W. M. Croskery, agronome pour le comté de Carleton, a fait la déclaration qui suit:

"Les engagements contractés par le Canada relativement au bacon pour 1943 exigent une augmentation de 28 pour cent sur 1942. Ontario à lui seul s'est engagé pour sa part à réaliser une augmentation de 20 pour cent, ce qui équivaut à environ une truie portière de plus par ferme où l'on élève déjà des porcs.

Pour ce qui est du comté de Carleton, 1000 truies portières de plus d'ici quelques semaines produiraient l'augmentation voulue pour le marché de 1943. Mais il est un autre aspect au problème: 500 truies au lieu de 100 donneraient ce même résultat si l'on savait éliminer les pertes de gorets qui peuvent s'éviter. En d'autres mots, en réchappant un goret de plus par portée on réaliserait la moitié de l'augmentation désirée.

Elever un porc de plus par portée constitue l'un des moyens les plus faciles de faire du profit dans l'industrie porcine. Les bénéfices augmentent avec le nombre de porcs par portée. Les bons éleveurs de porcs surmontent les pertes. Les publications agricoles publient de nombreux articles sur l'industrie porcine et les fermes expérimentales ainsi que les écoles d'agriculture répandent de précieux renseignements sur le sujet.

Les bons soins y compris l'emploi d'un engrais ou concentré de protéine à 5 p.c. et d'un mélange minéral à 2 p.c. dans le mélange de grains aideront à atteindre le but proposé.

Employez de la bonne semence

Le manque de main-d'oeuvre est un gros prolème sur la ferme aujourd'hui et nos cultivateurs seront contraints de réduire le plus possible la somme de travail que comporte la production des récoltes. Dans ces circonstances il est fort à craindre que les mauvaises herbes ou "herbes farouches" comme les appellent parfois nos habitants, ne se multiplient à tel point qu'elles causent plus de pertes que jamais, dans les champs cultivés, dit M. W. H. Wright, Chef du service des laboratoires de la Division des produits végétaux au Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

La production de toutes les récoltes entraine une lutte incessante que les mauvaises herbes. Celles-ci font concurrence aux plantes cultivées pour la lumière solaire ainsi que pour l'eau et la nourriture que renferme le sol et ceux qui prétendent que quelques mauvaises herbes ne peuvent faire une différence importante dans la récolte montrent qu'ils ne se rendent pas compte de la concurrence acharnée que ces plantes adventives font aux cultures.

Il y a beaucoup de cultivateurs qui acceptent la présence de certaines mauvaises herbes communes comme le chou gras, comme un mal inévitable et pas érieux. Cependant si l'on compare la quantité d'eau nécessaire pour produire une livre de chou gras à la quantité qu'il faut pour produire une quantite égale d'avoine, on trouve que le premier est beaucoup plus exigeant sur l'eau du sol, que la plante d'avoine. L'avoine absorbe 597 livres d'eau pour faire une livre de matière sèche, tandis que le chou gras en prend 801 livres.

Beaucoup de mauvaises herbes absorbent plus de deux fois autant d'azote, d'acide phosphorique et de potasse, qu'une plante d'avoine bien développée.

Les mauvaises herbes multiplient les frais de travail et de matériel et elles augmentent énormément les frais de la préparation des récoltes pour l'alimentation des animaux ou de l'homme.

Dans les champs de céréales les mauvaises herbes non seulement abaissent la valeur des grains mais elles sont dures pour la machine et augmentent la consommation ficelle d'engerbage. Elles logent également les insectes et des maladies fongiques; enfin elles réduisent la valeur de la terre.

Ce manque d'aide empêchera peut-être les cultivateurs de donner tous les soins qu'il faudrait à la culture de la terre pour maitriser les mauvaises herbes, mais il est une chose qu'ils peuvent faire, c'est de ne pas aggraver la situation en semant des graines qui contiennent des semences de mauvaises herbes.

Qu'ils fassent donc tous le nécessaire cet hiver pour se procurer de la semence propre et de bonne qualité. Il y va de leur meilleur intérêt. Ils ne devraient avoir aucune peine à en trouver, par la plupart des récoltes. C'est toujours une très pauvre économie que d'acheter de la semence de qualité inférieure. On peut se débarrasser d'un pauvre animal, mais quand un champ est envahi de certaines herbes comme les liserons, le silène enflé, la lychnide blanche, sans mentionner beaucoup d'autres, la perte est permanente et se reproduit tous les ans.

Encore une fois, procurez-vous la meilleure semence possible pour toutes les récoltes que vous vous proposez de semer dit M. Wright, et quand vous achetez de la semence, soyez sûr qu'elle est de la catégorie No 1. La catégorie doit-être marquée que le contenant ou sur une étiquette. Enfin n'attendez pas au printemps pour vous procurer votre semence.

Entrefilets

La vente des semences pour l'ensemencement au Canada est basée sur un système de classement régi par la Loi des semences. La loi établit également des noms de catégories qui doivent être employés pour toutes les graines, y compris les graminées à gazon.

• •

Les procédés de fenaison et de conservation affectent beaucoup la proportion de carotine renfermée dans les fourrages qui fournissent la vitamine A nécessaire aux vaches et aux moutons. Les expériences faites par la Division fédérale de chimie indiquent qu'une perte de carotine se produit au cours du séchage et une nouvelle perte pendant la conservation. Cette perte est plus forte dans la grange qu'en entrepôt froid.

• •

Comme la caséine se fait de plus en plus rare, les divisions fédérales de bactériologie et recherches laitières ont étudié les propriétés adhésives de la protéine du soja et isolé cette protéine dans l'espoir qu'elle pourrait remplacer en partie du moins, la caséine pour le traitement de la boite de beurre dansl'Ouest du Canada. Les premiers essais qui ont été faits indiquent que la protéine du soja n'exerce aucun effet nuisible sur la qualité de surface du beurre et qu'elle peut parfaitement être employée à la place de la caséine.

FIELD

Field, (D.N.C.)—M. et Mme Théodore Gagné, de Sturgeon Falls, étaient parmi nous dimanche dernier.

Mmes D. Jarleau et L. Leblanc sont revenues de l'hôpital de Sturgeon Falls où elles ont suivi une série de traitements.

M. Donat Deslauriers est revenu de Mayfair où il travaillait depuis l'automne dernier.

Mmes F. Malo, N. Gervais et A. Villeneuve, Mlles Rachelle et Irène Malo sont allées visiter des parents et amis à Sudbury dimanche dernier.

Mlle Rita Lamoureux, de Sudbury, est venue passer quelques jours dans sa famille.

Mme A. Lalleur et sa fillette sont revenues chez leurs parents M. et Mme Isaïe Boisvenue après avoir passé quelque temps à Sudbury et à Sturgeon Falls.

Mme Louis Brun et son fils Michel, sont partis pour Montréal et Napierville.

La semaine dernière, Mmes C. Séguin, A. Barrette, A. Trottier, A. Villeneuve, R. Osborne, F. Malo, F. Desjardins, N. Gervais, J.-B. Cloutier, C. Séguin, G. Gervais et M. Robert Morrison sont allés entendre Mme de LaDurantaye à Sudbury.

M. et Mme Adélard Barrette, leur fils, Arthur, et Mme A. Villeneuve, sont allés à Sturgeon Falls samedi dernier.

M. F. Malo, de Cornwall, visitait sa famille la semaine dernière.

M. Robert Morrison, d'Halifax, est en congé pour quelques semaines dans sa famille.

M. Joseph Thibert, du camp d'Espanola a passé quelques jours dans sa famille la semaine dernière.

M. B. Mageau, du camp de Newmarket, visitait récemment ses parents.

M. et Mme Aimé Fortier, accompagnés de leur fille Gisèle, ont assisté à la prise d'habit de leur fille Mireille chez les Filles de la Sagesse à Eastview.

M. et Mme Thomas Murphy visitaient quelques parents de Cornwall et d'Embrun. A leur retour, ils ont assisté à la profession de leur fille, Florine, chez les Filles de la Sagesse à Eastview.

Mlle Yvonne Roy nous quittait la semaine dernière pour aller travailler à Sudbury.

Mme John Bissonnette, de North Bay, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme D. Thibert.

M. Raymond Fortier, qui travaille actuellement à Sudbury, a passé quelques jours dans sa famille.

M. et Mme O. Trottier ont fait un voyage à Sudbury la semaine dernière.

Mme Moïse Larocque visite actuellement ses enfants.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Le cadet Ernest Gauthier, qui a reçu son brevet de sous-lieutenant de l'armée canadienne à Brounkville, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joseph Gauthier. Le sous-lieutenant Gauthier est maintenant à Farnham, Qué., où il poursuit son entrainement.

M. le curé O. Dufresne, de Blezard Valley, était de passage au presbytère ces jours derniers.

M. l'inspecteur Rémi Millette a fait la visite des classes de l'école du village lasemaine dernière.

Il nous fait plaisir d'apprendre que les élèves de l'école du village, sous la direction des R. SS. Grises de la Croix, ont maintenant leur section juvénile.

On annonce le prochain mariage de Mlle Cécile Démoré, fille de M. J. Démoré et de feu Mme Démoré, à M. A. Proulx, fils de M. et Mme T. Proulx, de Chelmsford.

Quand on nettoie les graines de céréales, et spécialement celles de blé il faut avoir bien soin d'enlever tous les sacs de charbon. Ces sacs qui contiennent des millions de germes du charbon à la surface du grain, et s'ils ne sont pas enlevés ils peuvent se rompre et réinfecter le grain.

JOURNAUX ET REVUES POUR LA MARINE

Le travail accompli par les Centres volontaires féminins à travers le pays couvre un vaste champ d'activité. Nous voyons ici une jeune femme, affiliée à l'un de ces Centres volontaires, en train de classer des journaux et des revues qui sont ensuite mis à la disposition des hommes de la Marine de Guerre et de la Marine marchande. Ces hommes, perdus pendant des jours et des semaines sur l'océan, ont besoin de distraction, de lectures intéressantes qui les arrachent à la hantise de l'ennemi. Aussi, cette oeuvre accomplie par les Centres volontaires mérite-t-elle d'être signalée.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

Cela démontre seulement que nous dépensons beaucoup d'argent. M. King n'a pas dit comment il obtenait cet argent. Il lui aurait fallu dire que c'était en taxant le peuple jusqu'à l'extrême limite et en gonflant notre dette nationale. Nous le comprenons. Le sujet était glissant. Il aurait servi le sous-amendement de M. Cardin.

APPEL SENTIMENTAL

Il est un argument de M. King qui ne vaut pas grand'chose. Dans une grande envolée oratoire, il s'est demandé ce que nos Alliés, les uns et les autres, nos ennemis et le peuple canadien auraient dit, s'il avait soumis un projet identique à celui que M. Cardin proposait. M. King a lu bien des choses dans l'esprit de nos Alliés. Pour nous, ils auraient tout simplement dit: "Le Canada avait entrepris plus que ses forces; il craignait que son effort de guerre inordonné ne se détruisit lui-même. Il prend les moyens de corriger l'absence de plan d'ensemble." L'Angleterre a bien rappelé un grand nombre de gens qui étaient dans ses forces armées, pour les envoyer dans les industries de guerre. Personne n'a blâmé Londres. Au contraire, on a reconnu sa sagesse. Il n'en aurait pas été autrement pour le Canada. M. King manifeste un peu trop de respect humain.

Nous croyons que c'est le temps de conseiller au premier ministre, de ne pas répondre aux critiques dirigées contre sa politique: "Que pensera Berlin?" Eh! bien, Berlin se réjouit de voir que la politique actuelle de M. King divise plus profondément le Canada. Ajoutons que M. King fait preuve d'inferiority complex en se préoccupant toujours de ce que pense Hitler sur son attitude. Notre idée franche, c'est qu'Hitler a bien d'autres chats à fouetter que de penser à M. King. On dirait que la pensée d'Hitler ensorcèle le premier ministre du Canada.

Pour amener les députés du Québec à ne pas voter contre lui, M. King leur a dit que le parti libéral était encore le meilleur de tous les partis politiques au Canada. C'est le vieil argument avec lequel les chefs libéraux, dans le passé, ont réussi à retarder l'effritement de leur parti. Mais maintenant il existe un autre groupe qui s'accorde avec l'attitude des Canadiens français: le Bloc populaire canadien. D'ailleurs, parti libéral ou parti conservateur progressiste, c'est en ce moment la même chose. Mordu par un chien noir ou par un chien blanc, on est quand même mordu.

LA MULTIPLICITE DES PARTIS

Comme on peut s'en rendre compte, l'organisation de M. King est faible. Il reste, toutefois, un point à souligner. M. King a cru devoir faire une sortie contre les nouveaux partis. On voit qu'il regrette le bon temps où il n'y avait que des libéraux et des conservateurs. Eh! bien, si les partis politiques se multiplient, c'est la faute des chefs des vieux partis qui n'ont pas su adapter leur politique à la réalité vivante du peuple. Ils ont voulu défendre un régime économique désuet. Ils n'ont pas voulu tenir compte du sentiment véritablement national, ils se sont peu souciés de l'esprit de la Confédération. Aujourd'hui, ils en récoltent les fruits. On a vu naître la C.C.F., le Crédit Social, le Bloc populaire canadien, etc. Pour ce qui est, en particulier, de la multiplication des partis politiques depuis la guerre, que M. King s'en prenne à la violation de ses promesses les plus solennelles. Des gens qui avaient confiance en lui l'ont perdue à jamais. La déception que leur a causée le premier ministre est d'autant plus grande que leur confiance en M. King était plus forte. Par sa conduite, M. King n'aura pas contribué peu à créer, chez nous, une crise de confiance aux représentants de l'autorité civile, d'où vient la multiplication des partis.

L'AVENIR DE M. CARDIN

Au moment de lire cette chronique, on connaitra comment le vote sur l'adresse en réponse au discours du Trône aura tourné. Nous dirons, la semaine prochaine, quoi en penser. Ce qui nous apparait certain, c'est que M. Cardin s'écarte de plus en plus du parti libéral. Il est en train d'organiser un groupe de députés autour de lui. Que sortira-t-il de là? Un groupe libéral indépendant ou une fusion avec le Bloc populaire canadien? Tout peut arriver.

Il y aurait bien d'autre choses à souligner. Des députés de la province de Québec ont prononcé d'excellents discours. Nommons MM. Edouard Lacroix, député de Beauce, le docteur Gauthier, député de Portneuf, M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, M. Emmanuel d'Anjou, député de Rimouski.

DES NUAGES S'AMONCELENT

Après cette deuxième tempête, une troisième ne tardera pas à éclater, lorsque viendra le budget. On peut s'attendre que ceux qui condamnent la politique excessive de guerre du gouvernement reviennent à la charge avec des amendements. Les députés de la province de Québec sont pris. Il leur faudra choisir entre leurs électeurs ou la politique présente du gouvernement. Voilà ce qui leur cause de grands ennuis. Ils s'aperçoivent que le parti libéral craque; nombreux sont ceux qui ne savent pas de quel côté sauter. Survivre ou périr: tel est le dilemme qu'ils doivent trancher.

M. King n'est pas au bout des tempêtes qui le menacent. Si l'opinion du Toronto **Globe and Mail** prévaut, les conservateurs progressistes vont certainement réclamer l'enquête proposée par M. Cardin, sans demander, cependant, la suspension de la loi sur la mobilisation. Dans les circonstances, il n'est pas impossible, la situation devant intenable à cause de la vigueur des critiques, que M. King décide d'aller rapidement au peuple obtenir une approbation de sa politique.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech Tél. 3-0108
Rés. 6-6132

J. O.
Salon de barbier
Ondulations permanentes
Prix modérés
Prop. J.-O. LANTHIER
82 rue Beech 6-8791

Feu M. Joseph Lafontaine

Un pionnier de Blezard Valley, M. Joseph Lafontaine est décédé à sa demeure le 6 février après une courte maladie, à l'âge de 79 ans et 5 mois. Les funérailles eurent lieu le 11 à l'église Notre-Dame du Rosaire, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial. Au milieu d'une assistance nombreuse, M. le curé Dufresne chanta le service jeudi dernier à 9.30 hres.

Le défunt reçut les honneurs de la Ligue du Sacré-Coeur dont il faisait partie. Les porteurs étaient MM. Adélard Fex, Albert Pagé, Armand Kingsley, et Emile Richer, ses gendres; Albert Houle, son neveu; et Laurent Fex, son petit-fils.

Né à Clarence Creek en 1864, M. Lafontaine y demeura quarante-quatre ans. En 1890, il épousa Mlle R. Tessier du même endroit. Il vint s'établir à Blezard Valley avec sa famille en 1908.

M. Lafontaine est très regretté par ses parents et amis. Il était un bon cultivateur, un ouvrier adroit. Pendant plusieurs années, il fut un membre très actif du conseil de Blezard Valley.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, deux fils: Ernest et Eugène, de Blezard; trois filles: Mme Adélard Fex (Yvonne), de Hanmer, Mme Albert Pagé (Emilia), de Sudbury; un frère, Jean-Baptiste, de Hanmer, un neveu, trente-six petits-enfants et quatorze arrière-petits-enfants.

A la famille éprouvée "L'Ami du Peuple" offre ses sincères sympathies.

Mort de M. A. Dénommée

Verner, (D.N.C.)—M. Arthur Dénommée est décédé le 5 février à l'hôpital de Toronto. Il était âgé de vingt-neuf ans. Il laisse dans le deuil de M. et Mme Pierre Dénommée, ses parents, paroissiens de Verner; quatre soeurs, Mme S. Rainville, de Windsor, Mme E. Côté, de Détroit, Mme A. Ayotte, de Stanford, E.-U., et Cécile, de Verner; quatre frères, Albert et Daniel, de Verner, Clément et Lucien, soldats.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Le trois février, est né à M. et Mme Josaphat Miron, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Gabriel: parrain, M. Alpha Miron, oncle du nouveau-né; marraine, Mme Joseph Miron, grand'mère de l'enfant.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Mlle Marie-Blanche Gagnon était de passage à Sudbury jeudi et vendredi derniers.

M. Alban Paiement, employé au sanatorium de Gravenhurst était de passage dans sa famille.

Mlle Paulette Côté, institutrice à Sudbury, passait la fin de semaine à Verner.

Le lieutenant Théo. Casaubon passe un congé chez ses parents.

M. Lucien Gagnon, depuis quelques années employé aux mines de Sudbury, aide maintenant aux travaux de la terre.

Mme A. Casaubon visitait des parents à Parry Sound. A son retour, elle passa quelques jours chez sa fille, Mme Albert Martel, de Sudbury.

Mme Alcide Desrosiers se rendait, il y a quelque temps, en voyage à Windsor.

Le monde sportif

par Conrad Fortin

Les ligues majeures vont-elles fonctionner librement cet été? La conscription va-t-elle entraver sérieusement les activités du baseball aux Etats-Unis? Voilà deux questions auxquelles les directeurs des ligues Nationales et Américaine n'ont pas encore reçu de réponses définitives. Le 2 février, M. Paul V. McNutt, qui s'occupe du département de mobilisation aux Etats-Unis, a déclaré que "tout homme entre 18 et 38 ans, sauf en cas de remise d'entrainement, devra faire partie des forces armées ou travailler dans quelque industrie de guerre avant le 1er avril." Il est à remarquer que M. McNutt n'a fait aucune mention des sports professionnels, tel que le baseball. Cependant les propriétaires et les gérants des équipes dans les ligues majeures sont convaincus que l'assertion du directeur de mobilisation ne concernait le baseball en aucune façon. Au cours du vingtième banquet annuel des rédacteurs sportifs, à New-York, le 7 février, la question a été longuement délibérée. Une supplication unie avec une promesse fut la contribution du célèbre commissaire K. M. Landis: "Notre cas est actuellement plaidé par 60,000,000 amateurs du baseball à travers le pays, dit-il, et si aucune loi quelconque nous empêche de mettre neuf joueurs sur le champ, le baseball ne sera pas exterminé!"

Quelque soit le sort réservé au baseball, les pilotes dans les deux ligues ont déjà choisi leur lieu d'entrainement. Les Cardinaux, vainqueurs des Yankees dans la série mondiale l'an dernier, commenceront leur entrainement le 29 mars, à Cairo, Ill.

* *

En comptant quatre buts dans la troisième période, les Canadiens de la Ligue Nationale a pu triompher du Chicago jeudi dernier par un score de 5 à 4. Joe Benoit s'est particulièrement distingué pour les Habitants en obtenant deux buts, dont l'un le point gagnant.

* *

Eddie Shore, pilote du club Buffalo de la Ligue Américaine de hockey, a beaucoup de succès avec son équipe dernièrement. Le Buffalo est maintenant en deuxième position dans le classement et suit de près les puissants Hershey Bears.

* *

Dans le domaine du baseball, Lou Boudreau, gérant des Cleveland Indians a déclaré que son équipe sera intacte lorsque aura lieu l'ouverture de la Ligue Américaine. Boudreau déclara, en outre, qu'il avait acquis Roy Cullenbine et Buddy Rosar des Yankees en change pour Roy Weatherly.

Décès de M. O. Rochon

Chelmsford, (D.N.C.) — Mardi dernier, à dix heures, M. l'abbé L. Cholette chantait le service de M. O. Rochon, décédé à l'âge de soixante-seize ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, MM. Alfred et Henri Rochon; trois filles, Dora, Donalda et Alice; un frère, M. Baptiste Rochon.

Les porteurs étaient ses petits-fils, Lionel, Dollard, Stéphane et Alfred Roy; Donat Roy et Roger Giroux.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Décès de M. R.-J. Stevens

Lundi matin, à l'église St-Clément, avait lieu le service de feu R. T. Stevens, propriétaire du théâtre Regent, décédé vendredi soir à l'hôpital. M. le curé Salini officiait, assisté de MM. les abbés McNabb et L. Murphy.

Le défunt est né à Cellara, en Italie, et est venu au Canada à l'âge de six ans en 1902. M. Stevens était âgé de quarante-sept ans et est mort à la suite d'une maladie de cinq semaines. Il laisse dans le deuil, son épouse, six enfants et sa mère qui demeure encore en Italie, ainsi que trois frères et une soeur.

Il résigne

M. H. P. McKeown a offert sa résignation comme secrétaire du comité de la défense civile, en disant aux membres du conseil qu'il obéissait en cela aux ordres de son médecin. M. McKeown devra aussi laisser toutes ses autres occupations et ne s'occuper que de son travail *municipal*.

Taux de taxis diminué

La commission de police a réduit le coût de la license des propriétaires de taxi, au cours de sa réunion vendredi dernier. Le taux de la nouvelle license est fixé à $40.00 pour la première automobile, $30.00 pour la seconde et $20.00 pour chacune des autres. L'ancien taux était de $50,000, $40.00 et $25.00. On a accordé cette réduction à cause des nombreux règlements qui restreignent ce commerce. Les nouveaux taux seront en vigueur pour la durée de la guerre, ou jusqu'à ce qu'on enlève les restriction sur l'essence. Deux membres du conseil de l'association des propriétaires de taxis ont représenté leurs confrères en présentant cette requête à la commission de police.

Pionnière décédée

Mme M. Joncas, une pionnière du Nouvel-Ontario est décédée la semaine dernière à la demeure de sa fille, Mme Albert Dugas, à 241 rue King. La défunte, âgée de 83 ans, demeurait à Sudbury depuis huit ans et avait vécu vingt-deux ans à Spanish où elle était très bien connue. Née à Gaspé, Mme Joncas avait épousé Israël Joncas qui mourut quinze après qu'ils se furent établis à Spanish. L'inhumation eut lieu à ce dernier endroit.

Cet aviateur serait mort

Le sergent d'aviation Raymond Montgomery, fils de M. et Mme Lyons Montgomery, de Chapleau, qui manque à l'appel depuis le mois de juillet, est considéré comme mort d'après une nouvelle reçue des quartiers-généraux d'Ottawa. Le jeune aviateur, en service actif outre-mer depuis deux ans, était considéré comme l'un des meilleurs athlètes du nord Ontario. Il excellait surtout au ski. Il possédait cinq coupes, six écussons et six médailles qu'il avait reçues pour ses prouesses dans divers sports. Avant de s'enrôler dans l'aviation, le sergent Montgomery était électricien.

Distribution des carnets de rationnement

James R. Martin, directeur régional des comités de rationnement de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, annonce que les employés des firmes qui comptent plus de cinquante employés recevront leur nouveau livret de rationnement de leur employeur. D'après ce plan, chaque firme nommera un de ses employés pour distribuer les carnets. On espère de cette façon rendre la tâche plus facile pour les centres de distribution. Ce plan a reçu l'approbation de tous les employeurs.

On estime maintenant que la récolte canadienne de pommes de terre de 1942 est de 42.9 millions de quintaux, contre 39 millions de quintaux en 1941.

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601

Canadiens-Français
Grande Assemblée
de la Saint-Jean-Baptiste
Dimanche, le 28 février
VENEZ EN FOULE

FARINE "MAPLE LEAF"
98 lbs 2.79 - 24 lbs 85¢ - 7 lbs 25¢
FLOCONS DE MAIS "Peter Pan" ---- pqt géant 29¢
OXYDOL ---- gros pqt 24¢ - pqt géant 65¢
CATSUP "LIBBY" bouteille de 14 oz. ---- 18¢
POIS de 1ère qualité pour la soupe ---- 3 lbs 25¢
FEVES BLANCHES ---- lb 5¢

EPICERIE CARLOAD
En force jusqu'au 28 février inclusivement
45 rue Elm .. 6-5659
306 Whitaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-6972
6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6
Quality Meat & Grocery 6-5823
59 rue Eyre .. 7-7535
Garson Ontario